



LA Tête
DANS LES
NUANCES

Une émission télévisée d'actualités
et de réflexions publiques

ANIMÉE PAR ROBERT AUBIN

Disponible sur | gazetteauricie.com | YouTube

PRODUIT
PAR

la gazette

NousTV

Archives et nouvelle saison en ligne dès maintenant !

Gratuit

MENSUEL 20 000 EXEMPLAIRES
FÉVRIER 2024 - VOLUME 39 - NUMÉRO 5
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE et des environs

Média indépendant au service du bien commun

Les inégalités économiques et climatiques

PAGE 5

Des fêtes traditionnelles aux carnivals d'hiver

PAGE 18

ALLEZ
SOURIEZ!
ON A TOUJOURS
EU LE SENS
DE LA FÊTE
EN MAURICIE ET
AU QUÉBEC!



ILLUSTRATION : JOCELYN JALLETTE, BÉCÉSIE

Nouveauté : mots croisés dans votre Gazette

PAGE 15

PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

Accompagner l'innovation et la croissance pour un développement régional durable

La pratique du microcrédit au Québec s'est inspirée du concept à l'origine de la Grameen Bank du Bangladesh, fondée par l'économiste Mohamed Yunus qui a initié, en 1976, l'institution de microcrédit avec la conviction que l'accès au crédit est un droit démocratique. Dans cet esprit, des personnes du milieu mauricien engagées dans le développement économique et communautaire de la région ont créé en juin 1999 le Fonds communautaire d'emprunt de la Mauricie. En 2000, l'organisation rejoint le Réseau québécois du crédit communautaire aujourd'hui appelé MicroEntreprendre. En 2018, c'est l'année des nouveautés pour l'organisation avec un nouveau nom, une nouvelle image de marque et un nouveau site web mais toujours en gardant la même mission de développer le potentiel économique et humain de la collectivité en donnant un accès au crédit et un accompagnement à des individus porteurs d'un projet d'entreprise viable.



ISABELLE PADULA

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET JOURNALISTE

Le programme *Innovet et Croître*, qui en sera à sa 7^e édition au printemps prochain est un des services d'accompagnement offerts aux organisations trifluviennes. Il a été bâti afin de répondre à un besoin présent pour les entrepreneurs dont les enjeux sont davantage axés sur l'innovation et la croissance de leur entreprise privée ou collective. Les ateliers de groupe, les tables rondes, ainsi que les suivis en individuel proposés par le programme sont assurés par l'équipe expérimentée de Fonds Mauricie. Parmi eux, citons Nathalie Martel, experte en marketing et vente, et Nicolas Mélé, MBA, spécialiste en gestion des PME, tous deux fort d'une expérience de plus de 15 ans auprès des entrepreneurs-es.

UN TREMPLIN SIGNIFICATIF

« Le programme *Innovet et Croître* permet aux participant-es d'être mieux outillées pour appliquer des actions stratégiques sur plusieurs facettes de leur entreprise. Il s'agit d'un moment privilé-

gié pour prendre un peu de recul, se former davantage et pouvoir mettre en application les connaissances acquises. Tout cela se déroule dans une ambiance conviviale et de proximité en interaction avec d'autres entrepreneurs-es », explique Nathalie Martel. Concrètement, ce programme s'adresse principalement aux entrepreneurs-es de Trois-Rivières, qui ont démarré leur activité entrepreneuriale privée ou collective depuis au moins trois ans. Nous ciblons celles et ceux qui font face à divers défis, que ce soit en commercialisation, en marketing ou en gestion financière ou humaine indépendamment de leur secteur d'activités. Cependant, nous excluons les franchises, en raison de leur autonomie de gestion limitée, ainsi que les entreprises dont la technologie et l'innovation constituent le cœur de la mission, car d'autres programmes plus spécialisés existent pour elles. « Notre objectif est de fournir un tremplin significatif pour les entrepreneurs engagés-es. » détaille Nicolas Mélé.

UNE OFFRE DISTINCTIVE

En quoi ce programme se démarque-t-il des autres services déjà offerts aux organisations ? « La proposition que nous avons soumise il y a quatre ans à Innovation et

Développement économique Trois-Rivières (IDÉ-TR), visait à combler un « trou dans la raquette » en complétant l'offre existante. Ce programme, ciblant les entrepreneurs qui n'ont pas toujours l'habitude de se former ou de chercher des opportunités de croissance, est actuellement offert gratuitement grâce au soutien financier d'IDÉ-TR. Nous sommes ouverts à étendre ce programme à d'autres MRC ou villes de la Mauricie, si la demande se présente, pour rejoindre davantage d'entrepreneurs-es, » de conclure Nicolas Mélé et Nathalie Martel.

DEUX NOUVELLES COHORTES

Pour les prochaines cohortes de 2024, *Fonds Mauricie* souhaite enrichir son offre d'ateliers avec deux nouvelles thématiques : l'une centrée sur la santé psychologique et le leadership et l'autre consacrée au développement durable. Pour obtenir plus de détails, veuillez contacter un membre de l'équipe et vous inscrire au programme *Innovet et Croître*. Vous pouvez aussi visiter le site <https://fonds-mauricie.com/innover-et-croitre>. Les inscriptions pour la cohorte de printemps sont ouvertes jusqu'au 28 février et jusqu'au 6 septembre pour la cohorte d'automne. 📧



L'équipe de Fonds Mauricie compte entre autres Nathalie Martel, experte en marketing et vente et Nicolas Mélé, spécialiste en gestion des PME.

« Le programme *Innovet et croître*, pour moi, c'est savoir prendre du recul et s'adapter à notre réalité qui bouge constamment. Avoir plusieurs cordes à son arc est toujours aidant en entrepreneuriat, mais il est bon de choisir où mettre son énergie pour la rendre le plus productive pour l'entreprise. »

Alex Pilon – ALEXInspiration

« Le programme m'a permis d'avoir une vision différente de l'innovation et de la croissance de celle que j'avais lors de l'inscription. J'ai aussi pu rencontrer des entrepreneurs qui ont des entreprises différentes, mais qui ont souvent eu à faire face aux mêmes défis. »

Lysandre Désy – Événements LD

« La formation m'a permis de connaître les impacts réels, lorsque l'on pose une action, au plan financier autant qu'humain. La formation m'a permis de m'arrêter et de réévaluer tous les aspects de mon entreprise, même après 20 ans en fonction. »

Guy Flageol - Animalerie ABC

En exclusivité au www.gazettemauricie.com

Une agriculture moins polluante, c'est possible ?

Lorsque l'on parle d'agriculture et de gaz à effet de serre, on pense généralement à la forte empreinte carbone des éleveurs de bétail. Il y a pourtant d'autres pistes pour réduire les émissions de GES.

Agence Science-Press

45 ans

PHOTO : FREEPIK

Sous le feu des projecteurs : défis et bienfaits du théâtre en région

Dans l'ombre des projecteurs, les compagnies de diffusion font face à des défis uniques, jonglant entre autres avec l'art délicat de révéler la richesse de la scène théâtrale.

Un texte de Chloé Rousseau



PHOTO : COURTOISIE RÉSEAU BIBLIU COLM



Envie de balados qui sortent de l'ordinaire ? En voici que vous pourrez écouter au www.gazettemauricie.com ou sur votre plate-forme audio préférée.

lagazette DE LA MAURICIE

Montée du conservatisme : une vague qui inquiète

États-Unis, Argentine, Israël... à maints endroits sur la planète, les forces de droite ont le vent en poupe. Et le Canada n'y échappe pas. Un vent de conservatisme souffle sur la scène politique fédérale, et il souffle fort. Depuis plusieurs mois maintenant, les sondages donnent au Parti conservateur une confortable avance sur ses adversaires. Son chef, Pierre Poilievre, ancien ministre du gouvernement Harper, propose, au nom du « gros bon sens », de confier l'essentiel des missions de l'État aux entreprises privées, d'éliminer la taxe sur la pollution carbone ou encore de sabrer dans le financement des médias d'information. Des propositions radicales qui n'ont cependant pas encore provoqué de levées de boucliers au Québec. Pourtant, les conséquences d'un Parti conservateur au pouvoir pourraient être dévastatrices, entre autres pour notre filet social, pour l'environnement et la qualité de notre information.

TABLE ÉDITORIALE

la gazette de la Mauricie

Comment expliquer la popularité du Parti conservateur et de ses idées passées ? Les mesures sanitaires de la COVID-19 ont fait mal aux mouvements sociaux en les privant de leurs espaces naturels de rassemblement, tandis que l'isolement prolongé a offert un terrain fertile au mouvement opposé aux mesures sanitaires. Cette frustration légitime s'est mutée, pour une partie de la population, en méfiance généralisée envers les scientifiques et la classe politique plus largement.

Des théories des plus farfelues ont fait mouche. De George Soros à Bill Gates en passant par le Forum économique mondial, longue est la liste des personnes ou institutions accusées d'avoir conspiré pour tirer avantage de la pandémie. Le Convoi des camionneurs de janvier 2022 a fait passer dans le monde réel un mouvement qui n'était, il y a quelques années, qu'une nébuleuse opérant surtout en ligne. Pierre Poilievre, pigeant dans le livre de Donald Trump, a épousé les théories conspirationnistes comme le « Great Reset » et en a profité pour faire le plein d'appuis.

À peine émergions-nous du trauma collectif de la pandémie que voilà notre pouvoir d'achat frappé de plein fouet par des taux d'inflation atteignant 8 %. Du jamais vu depuis 1983 au Canada. Tout à coup, se loger et se nourrir sont devenus des dépenses exorbitantes.

Le mouvement antivax s'est rapidement muté en mouvement anti-système. Et la recherche de boucs émissaires n'a pas tardé : la PCU de Justin Trudeau, la taxe carbone, les personnes immigrantes (évidemment), et plus récemment les maires soi-disant incompétent-es qui bloqueraient les mises en chantier.

Bien qu'une discussion ouverte sur ces enjeux soit légitime, un petit tour sur X (Twitter) suffira à convaincre que le débat public respectueux n'est pas à l'agenda du mouvement conservateur. L'heure est plutôt aux insultes, aux faits alternatifs, aux déclarations incendiaires et aux politiques de division.

Comment retrouver l'espoir dans ce contexte ? Dans *Une civilisation en feu*, l'essayiste Dalie Giroux écrit qu'« à ce stade, la colère politique découlant d'une défiance profonde envers les institutions politiques, qui peut sans doute et quoi qu'il en soit être jugée légitime, justifie tous les raccourcis [...]. Le rejet du régime actuel est profond [...] mais il se manifeste par un désir répressif de retour en arrière autoritaire et de rétablissement des hiérarchies plutôt que par une demande transformatrice de justice. »

Là se trouve peut-être le talon d'Achille de l'édifice conservateur : dans la faiblesse des remèdes proposés. Car comment penser réalistement que déman-

ter les protections sociales, en sapant l'égalité des chances, favorisera la liberté du plus grand nombre ? Que nous enfoncer dans les énergies fossiles favorisera la création d'emplois verts, ceux-là qui formeront l'économie de demain ? Et que couper les vivres fédéraux aux villes résoudra la crise du logement ?

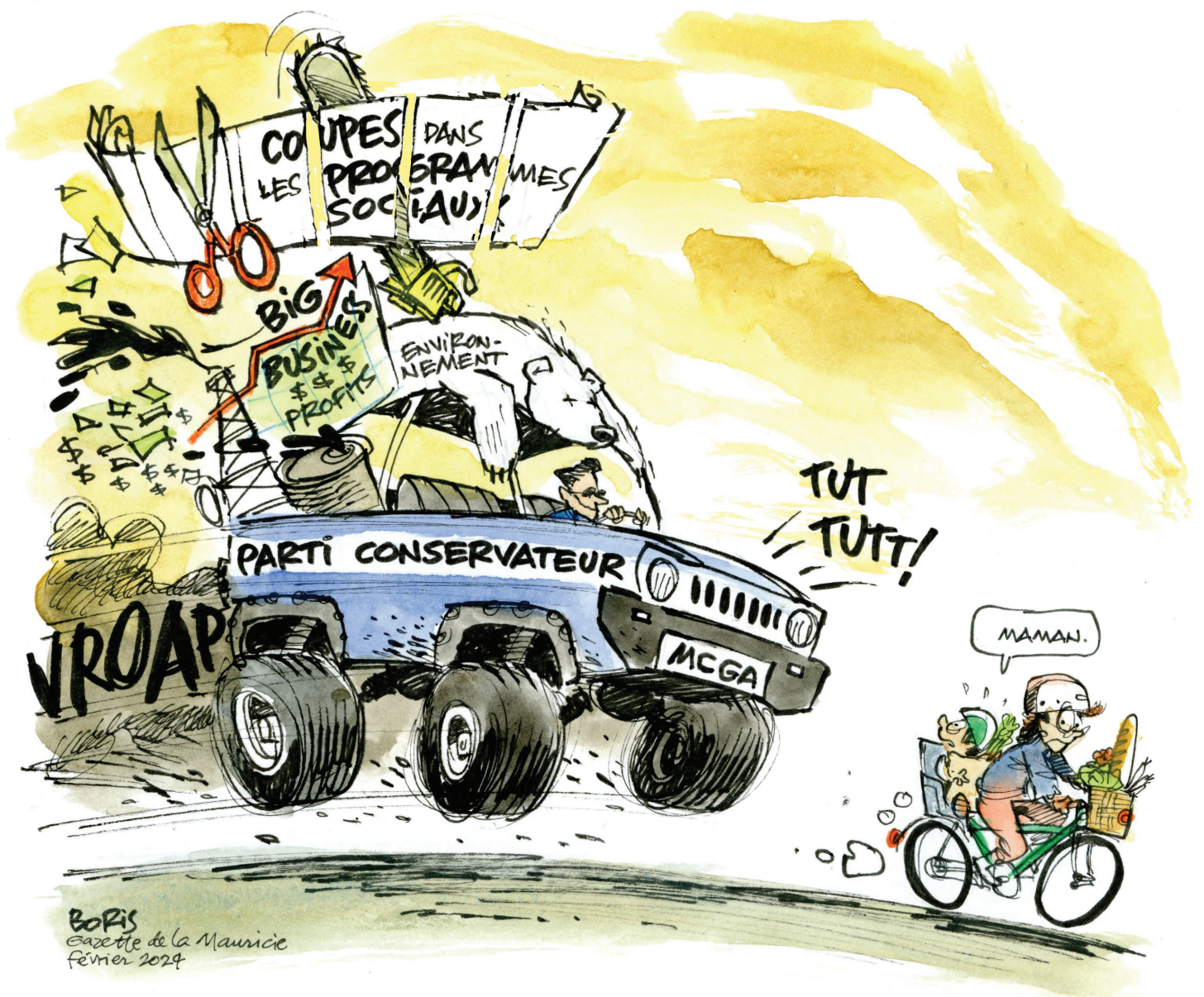
Bien que le Québec se montre en général plutôt tiède face aux propositions conservatrices, la Mauricie, à l'instar d'autres régions du Québec, n'est pas immunisée. Pour briser la vague conservatrice, celles et ceux qui se soucient du bien commun devront rapidement recanaliser l'insatisfaction légitime vers les vrais responsables, vers les vraies racines de nos difficultés, remettre en

question la spéculation, le capitalisme débridé qui ne fait qu'accroître les inégalités, avancer des faits, faire des propositions emballantes, rassembleuses, crédibles pour répondre aux crises auxquelles nous faisons face.

L'écoute et l'empathie sont de puissants antidotes au désespoir. Et avec toutes les initiatives communautaires innovantes qui fourmillent en Mauricie et ailleurs au Québec, les valeurs de solidarité sont déjà bien vivantes en nous. Nous n'avons qu'à y faire appel.

« Si tu ne t'occupes pas de politique, c'est elle qui s'occupe de toi », disait Michel Chartrand. Rien n'est encore joué. 🇨🇦

BORIS



PROMOTION SPÉCIALE pour obtenir des livres gratuitement. Venez nous rencontrer au Salon du livre de Trois-Rivières

DU 21 AU 24 MARS AU KIOSQUE 95

Magazine *Reflète de société* / Éditions TNT

info@www.refletdesociete.com
www.refletdesociete.com 1 877-256-9009

FINANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 3

UN BALADO OÙ LES AUTOCHTONES PARLENT DE CE QUI LES FAIT VIBRER

Pour les personnes autochtones, il y a plein de sujets de conversation autres que la décolonisation et la réconciliation. Rire et jaser de tout et de rien, c'est aussi le quotidien. Dans ce tout nouveau balado, l'animatrice Karine Awashish en fait la démonstration en discutant avec ses invité-es à partir d'un thème qui les mène dans des directions inattendues chaque fois. *Les rencontres du Nitaskinan* sont avant tout des discussions où les autochtones ont le micro pour parler de ce qui les fait vibrer.



Descriptions des 2 premiers épisodes

1. La cuisine | Hamburger atikamekw, sagamité et chips au ketchup avec Jacques T. Watso

Pour les personnes autochtones, il y a plein de sujets de conversation autre que la décolonisation et la réconciliation. Karine Awashish, animatrice de ce nouveau balado, en fait la démonstration en discutant avec ses invité-es à partir d'un thème qui les mène dans des directions inattendues chaque fois. « On n'a pas toujours envie de parler de décolonisation et de réconciliation. On nous rappelle toujours que nous sommes autochtones, alors que dans notre quotidien, on est des personnes comme tout le monde qui aiment jaser et rire! », rigole-t-elle.

2. Célébrer | Entre regalia, gigie et tarte au Jell-o avec l'artiste atikamekw Catherine Boivin

Ah les Fêtes! Qu'on soit plus Noël, Halloween ou Pow-wow, tout le monde aime célébrer. Avec notre invitée Catherine Boivin, artiste et influenceuse atikamekw, on fait le tour de l'année pour parler de notre manière de festoyer. Le tout entre tradition et modernité, sans oublier quelques détails inusités.



Ce balado est une initiative de la Coop Nitaskinan réalisé en mandat pro bono par Bleu forêt en collaboration avec *La Gazette de la Mauricie*. À écouter au gazettemauricie.com/lesrencontresdunitaskinan ou sur votre plateforme balado préférée !

Qu'est-ce qui caractérise la Coop Nitaskinan?

Coop Nitaskinan est une coopérative autochtone de solidarité qui réunit des membres travailleurs et de soutien ayant à coeur le développement socioéconomique et culturel porté par une vision et des valeurs autochtones.

D'où vous est venu l'idée de créer un projet balado?

Dans la programmation annuelle de l'Espace culturel Onikam, il y a l'activité nommée *Les Rencontres du Nitaskinan* qui sont un espace de discussion pour aborder des sujets du quotidien d'un point de vue autochtone. Ces rencontres prennent la forme d'un dialogue entre un ou des intervenants autochtones sur une thématique donnée (musique, voyage, environnement, solstice, etc.).

Que trouvez-vous intéressant dans la formule balado?

Les Rencontres du Nitaskinan ont toujours eu lieu sur Facebook mais il a été constaté que le médium n'était pas pertinent, car le temps disponible des utilisateurs est court et il y est difficile de retracer les vidéos. C'est pourquoi Coop Nitaskinan souhaite aller vers un nouveau médium, plus pérenne et plus facile à archiver pour une écoute ultérieure, soit la baladodiffusion.

Quelles sont les sources d'inspiration de vos sujets et de vos invité-es?

Mettre en valeur les artistes, artisan-es, entrepreneur-es de l'écosystème de Coop Nitaskinan. Les thèmes sont choisis selon les intérêts des membres de la coopérative.



Les inégalités économiques et climatiques

Des faits permettent d'établir une relation étroite entre les inégalités économiques et les inégalités climatiques. En effet, on observe un déséquilibre entre les mieux riches qui sont le plus responsable du réchauffement climatique, et les plus pauvres qui le sont moins, mais qui en subissent plus sévèrement les effets sur leurs conditions de vie. Que faire alors pour combattre ces deux formes de disparité ?



ALAIN DUMAS
ÉCONOMISTE

DES DISPARITÉS EXTRÊMES

Les inégalités économiques, qui concernent les disparités de revenus (salaires et profits) et de richesse (immobilière et financière), atteignent des niveaux très élevés dans presque tous les pays. Selon le Laboratoire mondial sur les inégalités, les 10 % les plus riches de la planète captent aujourd'hui 52 % du revenu mondial, tandis que la moitié la plus pauvre de la population mondiale n'en reçoit que 8,5 %. Les écarts sont encore plus grands du côté de la richesse, où les 10 % au sommet en détiennent 76 %, alors que les 50 % les plus pauvres n'en possèdent que 2 %.

Au Canada, bien que ces écarts soient moindres qu'à l'échelle mondiale, ils n'en demeurent pas moins élevés. Les 10 % les mieux riches reçoivent 41 % des revenus et détiennent 58 % des richesses, tandis que les 50 % au bas de l'échelle captent 16 % des revenus et 6 % de la richesse. Autre fait marquant, la part des revenus captés par la classe moyenne (les 40 % du milieu) au Ca-

nada et au Québec baisse depuis 1980, même quand on tient compte des impôts et des transferts sociaux.

LES INÉGALITÉS CLIMATIQUES

Lorsqu'on examine les émissions de CO₂ (dioxyde de carbone) par groupe socioéconomique, force est de constater que les inégalités climatiques rejoignent les inégalités économiques. Les 10 % les plus riches de la planète sont responsables de la moitié des émissions de CO₂, alors que la part des 50 % les moins riches n'est que de 12 %.

Les écarts sont aussi très grands au Canada, car les 1 % et les 10 % les plus riches émettent respectivement 190,2 et 60,3 tonnes de CO₂ par habitant, contre seulement 20,9 tonnes pour les 40 % du milieu, et 10 tonnes pour les 50 % les moins riches. Et ces écarts ne cessent de se creuser, puisque les émissions de CO₂ des plus riches ont augmenté de 4 tonnes par habitant depuis 1990, alors qu'elles ont diminué de 3,5 tonnes chez les plus pauvres et de 4,5 tonnes dans la classe moyenne.

Selon l'ONU, les plus démunis sont aussi les plus grandes victimes de la crise climatique. Les événements météorologiques extrêmes (vagues de chaleur excessive, inondations, sécheresses, etc.), dont la fréquence et l'intensité ne cessent d'augmenter, affectent davan-

tage leur santé physique et mentale, en raison du plus grand stress causé par le manque de ressources financières pour y faire face, ainsi que des conditions de vie plus précaires, dont la piètre qualité de leurs logements.

DEUX CAUSES COMMUNES

Puisque les moins nantis captent une très faible part des revenus et de la richesse, leur consommation est donc plus faible, et par le fait même leurs émissions de CO₂. À l'opposé, la concentration extrême des revenus et de la richesse au sommet de l'échelle ne fait qu'alimenter la surconsommation des mieux nantis, et par le fait même leur surémission de CO₂.

Compte tenu de cette double inégalité, on ne peut demander aux 50 % les plus démunis de réduire davantage leurs émissions de CO₂, alors qu'ils émettent déjà deux tonnes de moins que la cible canadienne de 12 tonnes prévue en 2030. Mais pour atteindre cette cible, les 10 % les plus riches devront réduire considérablement leurs émissions de CO₂. En conséquence, il apparaît impossible de s'attaquer et de s'adapter équitablement et efficacement au réchauffement climatique sans réduire les inégalités économiques. Toute stratégie en ce sens doit nécessairement être associée à un transfert de revenus et de richesse des plus riches vers les moins riches.

Car des sommes colossales doivent être déployées pour la construction et la rénovation de logements mieux adaptés au réchauffement et plus efficace sur le plan énergétique. Il en va de même du côté des transports collectifs, où des milliards de dollars doivent être investis pour le développement de réseaux efficaces et accessibles. En ce qui concerne l'auto, l'aide publique à l'achat d'un véhicule électrique devrait viser les gens qui habitent des régions où la voiture est souvent le seul moyen de transport possible, ainsi que les acheteurs-euses de voitures à revenu faible et modeste afin d'éviter que les subventions ne soient captées que par les plus riches.

Pour que l'État dispose des ressources nécessaires à ces formes de transferts, il doit s'attaquer aux multiples échappatoires fiscales qui le privent de 50 milliards de dollars chaque année. Pour contourner l'évasion fiscale, comme les transferts de profits dans les paradis fiscaux, la solution avancée consiste à instaurer un impôt minimum de 15 % sur le chiffre d'affaires des plus grandes entreprises. Enfin, d'autres solutions existent comme la mise en place d'un impôt sur la fortune et sur les successions, et l'ajout d'un palier d'imposition sur la plus haute tranche de revenu imposable.

La faim du capitalisme

Difficile d'entretenir l'espoir candide d'un « monde meilleur » dans un contexte comme celui de la décennie 2020. De la pandémie de Covid-19 (2020-2023) à l'éclatement des guerres en Ukraine (2022) et à Gaza (2023), en passant par les risques liés au déploiement de l'intelligence artificielle et aux bouleversements environnementaux, les motifs de découragement et de résignation sont multiples. À l'inverse, y a-t-il des raisons d'espérer et, ainsi, de maintenir une posture d'engagement citoyen ?

DANIEL LANDRY
COLLABORATEUR



Pour répondre à la question, interpellons la politologue et philosophe américaine Nancy Fraser. Dans son essai *Cannibal Capitalism* publié en 2022 chez Verso, elle s'intéresse à des enjeux cruciaux de notre époque : rapports intercommunautaires, perspectives démocratiques, soins aux autres, avenir de la planète. A priori, sa démarche n'a rien d'original, puisqu'elle fait reposer les causes de ces multiples crises sur les abus du système capitaliste dont la faim insatiable affecte irrémédiablement les rapports humains et nos relations à la nature.

En revanche, là où les propos de Fraser se démarquent, c'est que plutôt que de souligner le caractère résilient et indestructible du capitalisme – et d'adopter ainsi une approche résignée

– elle insiste sur ses contradictions, sa fragilité et ses incohérences. Au nom du profit et de la croissance, le capitalisme détruit tout sur son passage, incluant ce qui le nourrit et lui permet de perdurer. En instrumentalisant le racisme, il exploite et exproprie des populations. Il priorise la production économique plutôt que la sphère traditionnellement féminine de la reproduction sociale (l'éducation notamment) et des soins, affectant du même souffle le niveau et la qualité de vie de millions de femmes. Il soumet la nature à la croissance, et engendre ainsi la destruction des ressources. Enfin, pour favoriser une classe d'individus privilégiés, il massacre la démocratie et s'attaque à la capacité des pouvoirs publics de réagir aux crises qu'il provoque. Marx avait déjà avancé l'idée que cette faim insatiable du capitalisme détruirait ses propres conditions d'existence sur le plan des ressources. Fraser pousse plus loin cette logique en établissant une démonstration analogue sous

l'angle des enjeux antiracistes, écologistes, féministes et démocratiques.

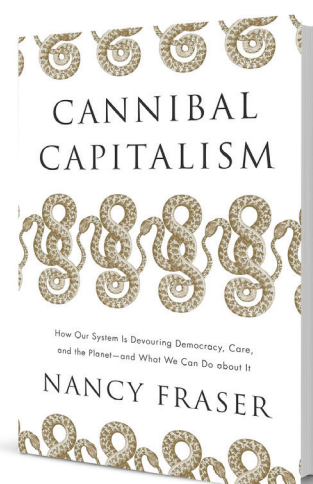
Elle établit de façon assez convaincante qu'à l'instar d'un ouroboros, cette figure mythologique d'un serpent se mordant la queue, le capitalisme court à sa propre perte. La question qui demeure toutefois en suspens reste celle de la suite du monde. De sa faim à sa fin, le capitalisme est-il condamné à emporter avec lui l'espèce humaine ? Le risque est réel, d'où l'urgence de réfléchir dès maintenant aux solutions de remplacement. C'est ce que fait Fraser en abordant (trop) sommairement sa proposition écosocialiste. Elle met ainsi en lumière la désuétude d'un monde unipolaire et d'une époque où le capitalisme ne pouvait être contesté. Si la tentation était grande de discréditer tout remplacement du capitalisme au lendemain de la chute de l'Union soviétique (1991) (a fortiori s'il s'agissait d'initiatives d'appellation socialiste), aujourd'hui, cette

recherche de solutions paraît essentielle à l'existence de la planète.

En somme, pour l'humanité, les défis de notre siècle sont titanesques et inédits, d'où l'immense sentiment d'impuissance qui règne. Collectivement, comme les personnages du roman postapocalyptique *La route*, de Cormac McCarthy (2006), nous semblons marcher, sans espoir et sans fin. Pourtant, nous marchons encore. N'est-ce pas suffisant

pour renverser ce désespoir délétaire et pour adopter plutôt une posture critique qui viserait la recherche de solutions ? Peut-être bien.

Quoi qu'il en soit, vu l'ampleur du chantier, la contribution de Fraser demeure certainement modeste. Mais elle s'inscrit pourtant – elle et d'autres auteur-es de la théorie critique – au cœur de cette quête de raviver un espoir de solutions. Quête si nécessaire dans notre monde actuel.



« En somme, pour l'humanité, les défis de notre siècle sont titanesques et inédits, d'où l'immense sentiment d'impuissance qui règne. »

20 FÉVRIER

Journée mondiale de la justice sociale

Le 20 février prochain, au Québec, au Canada et partout dans le monde aura lieu la Journée mondiale de la justice sociale. Lancée par l'Assemblée générale des Nations unies, cette journée a pour but de rappeler aux États et à leur gouvernement la responsabilité qui leur incombe à l'égard de la lutte à la pauvreté, aux inégalités et aux discriminations de toutes sortes. En somme, c'est un appel à la mise en œuvre de mesures et de politiques axées sur le bien commun.



JEAN-CLAUDE LANDRY
COLLABORATEUR

Si l'ONU invite d'abord les gouvernements à souligner cette journée, ce sont plutôt les organisations de la société civile qui en profitent et se mobilisent puisqu'elles y voient l'occasion d'interpeller leur gouvernement respectif face au creusement des inégalités et à la détérioration des conditions de vie d'un nombre sans cesse grandissant de personnes. D'ailleurs les analyses et les études sur l'état des conditions sociales et économiques rendent compte, dans leur grande majorité, d'une aggravation réelle de la pauvreté et des inégalités, une tendance que l'on observe au sein des pays et entre les pays.

ANXIÉTÉ SOCIALE ET MONTÉE DU MÉCONTENTEMENT

La multiplication des soubresauts économiques, les effets délétères de la pandémie de COVID-19, l'addition des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques, pour ne nommer que ces phénomènes, suscitent un sentiment d'insécurité, voire d'anxiété, au sein d'importants segments de la population. Les tensions géopolitiques et les conflits armés sont également en cause.

Or, l'absence de réponses perçues comme adéquates face à la juxtaposition des crises amène de plus en plus de personnes à croire que les élites politiques et économiques vivent dans leur monde et n'en ont que faire des difficultés vécues par de larges couches de la population. Selon les spécialistes de la scène politique, cette perception

contribue de façon significative à la montée du mécontentement et à une défiance croissante à l'égard des institutions et des acteurs et actrices de la vie publique, qui n'en auraient que pour les personnes les plus privilégiées de la société (voir à ce propos l'éditorial de ce mois). Et, il faut bien reconnaître que les raisons qui expliquent cette attitude ne manquent pas.

INÉGALITÉS MONDIALES, CANADIENNES ET QUÉBÉCOISES

Tout récemment, Oxfam publiait son rapport annuel sur les inégalités mondiales. On y découvre que les 1 % les plus riches possèdent près de la moitié (48 %) de tous les actifs financiers mondiaux, et qu'au rythme actuel il faudra deux siècles pour vaincre la pauvreté. À propos des grandes entreprises dont les charges fiscales ont été réduites de moitié au cours de dernières décennies, Oxfam considère qu'elles jouissent d'un pouvoir démesuré et qu'elles constituent « une machine à fabriquer des inégalités ».

C'est un constat que corrobore une autre étude, produite, celle-là, par le Centre canadien des politiques alternatives, un institut de recherche indépendant et non partisan qui s'intéresse aux enjeux de justice sociale, économique, et environnementale. L'étude portait sur les écarts entre la rémunération moyenne des travailleurs et travailleuses canadiennes et celle des 100 PDG les mieux payés du pays. L'étude conclut que ces 100 PDG gagnaient, en 2022, 246 fois le salaire moyen des travailleurs et travailleuses canadiennes. Cet écart est en progression constante, puisqu'il s'établissait à 197 fois 5 ans auparavant. D'autre part, Statistique Canada révélait à la fin de l'année dernière que les 20 % des Canadiennes les plus riches détenaient 67,4 % de la



PHOTO : DOMINIC BÉRNARD

Les analyses et les études sur l'état des conditions sociales et économiques rendent compte, dans leur grande majorité, d'une aggravation réelle de la pauvreté et des inégalités.

valeur accumulée au pays, alors que les 40 % les moins nantis en détenaient 2,8 %.

Et le Québec n'échappe pas au phénomène. En 2019, selon Statistique Canada, les 1 % des Québécois et Québécoises les plus riches gagnaient en moyenne 391 330 \$, alors que les 50 % les moins nantis touchaient 20 358 \$, un rapport de 19 à 1. Et l'Observatoire québécois des inégalités a publié l'an dernier une étude sur le patrimoine économique des familles, c'est-à-dire la valeur totale de leurs avoirs financiers (comme l'argent à la banque et des investissements) et non financiers (comme le logement et un véhicule), moins la

valeur totale de leurs dettes (comme une hypothèque et le solde des cartes de crédit). Conclusion : le patrimoine économique des familles appartenant aux 10 % les plus riches était 76 fois plus élevé que celui des familles faisant partie des 40 % les plus pauvres.

POLITIQUES SOCIALES ET JUSTICE FISCALE

Les responsables de santé publique soutiennent que le fossé grandissant des inégalités de revenus et l'amplification des écarts de richesse sont préjudiciables à la cohésion sociale et à la santé globale de la population. Les analystes économiques concluent, quant à eux, que les écarts et les inégalités nuisent à la croissance économique. Des tels constats expliquent les mobilisations des organisations de la société civile qui profitent de la Journée mondiale de la justice sociale pour revendiquer des politiques sociales et des mesures fiscales susceptibles d'améliorer véritablement la qualité de vie de l'ensemble de la population et de freiner ainsi le glissement d'un nombre croissant de personnes et de familles dans la pauvreté et l'indigence. 📌

Faire un don à La Gazette, c'est soutenir les enjeux culturels, environnementaux et sociaux d'ici !
www.gazettemauricie.com

CRISE DU LOGEMENT

En Mauricie, à cause du coût élevé des loyers, la peur des fins de mois provoque de l'anxiété quotidiennement.

Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROÉPAM)

RENCONTRE AVEC MARIANNICK MERCURE

Portrait d'une femme engagée

La Gazette entame une série de rencontres avec des personnes qui s'impliquent activement dans la cause environnementale en Mauricie. Ce mois-ci, *La Gazette* a rencontré l'écologiste et ancienne conseillère municipale Mariannick Mercure. Son parcours personnel et professionnel atypique l'a amenée à développer des habiletés uniques et lui permet de comprendre les enjeux sociaux complexes. Elle milite donc à sa manière, non sans parfois soulever de vives réactions, mais avec intégrité. Dans cet entretien, elle explique pourquoi elle s'est lancée en politique municipale, et pourquoi elle s'en est retirée. Elle parle également de ses nouveaux projets communautaires et à connotation sociale.



ANNE-SOFIE BATHALON

JOURNALISTE

UN PARCOURS HORS DU COMMUN

Mariannick Mercure explique avoir évolué dans un milieu progressiste et que « son gaz a toujours été la justice sociale ». Au cégep, elle a d'abord étudié en santé animale, mais, dit-elle, elle « n'était pas l'élève parfaite » et « avait des difficultés scolaires ». Malgré tout, elle s'inscrit à l'université et se découvre une réelle passion pour les sciences naturelles. Pendant près d'une vingtaine d'années, sa carrière s'articule ainsi autour de l'environnement, ce qui fait que, lance-t-elle en riant, elle « a vu l'environnement sous presque tous les angles ».

À la suite de ses études en sciences de l'environnement, elle entreprend une maîtrise en science politique. Elle aurait pu aller dans un autre domaine, dit-elle, mais aurait quand même fini en politique. D'ailleurs, son mémoire a porté sur les politiques de développement durable dans différentes municipalités du Québec. Avec une analyse stratégique des organisations comme cadre conceptuel, les résultats de sa recherche révèlent que, quand on débat d'une politique de développement durable dans une municipalité, même si on fait la promotion d'une approche concertée en gestion environnementale, la rationalité technico-administrative persiste. En fait, les personnes concernées, du domaine économique et du domaine environnemental, élaborent des stratégies d'évitement de la concertation, particulièrement autour du développement immobilier, ce qui entraîne un déplacement du pouvoir vers les responsables économiques et une mobilisation citoyenne face aux enjeux environnementaux. M^{me} Mercure possède ainsi une expertise unique en matière de politiques municipales de développement durable.

QUATRE ANNÉES EN POLITIQUE MUNICIPALE

Élue conseillère municipale du district des Forges en 2017, elle a décidé en 2021 de ne pas solliciter un deuxième mandat. « Je n'étais pas là pour mes intérêts personnels, je me consacrais aux dossiers de sécurité routière et liés à l'environnement. J'étais là pour les intérêts de la collectivité. Mon but, ce n'était pas de me faire réélire, alors je n'avais pas besoin de me modérer », explique-t-elle. En revanche, une de ses qualités en tant que conseillère a toujours été la transparence, qu'elle a aussi voulu appliquer au conseil municipal. Ainsi, elle a proposé une résolution pour permettre aux journalistes d'assister aux réunions plénières des conseillers et conseillères, qui se déroulaient à huis clos, mais celle-ci pas été retenue. « J'ai adoré mes quatre années au conseil, c'était très stimulant et challengeant. Par contre, j'avais vécu beaucoup de désillusions dans le travail que je faisais auparavant, et au conseil, il y avait des discours qui venaient vraiment me chercher. Tu sais, des personnes



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

qui affirment des choses en privé et le contraire en public. Somme toute, ça a été une belle expérience, malgré les insultes [éclat de rire]. »

MILITANTISME ET ENTREPRENARIAT

Après avoir quitté la politique municipale, Mariannick Mercure, fidèle à elle-même, a continué de graviter autour de la politique municipale. À l'aube de l'agrandissement du parc industriel de Trois-Rivières grâce au projet du Carrefour 40-55, qui entraînerait la destruction de milieux humides, l'activiste s'est impliquée activement dans le dossier. Elle est l'une des instigatrices de l'organisme Terre précieuse, une coalition de regroupements environnementaux de la région de Trois-Rivières. Elle mentionne « qu'il n'y avait pas nécessairement de lien [entre les organismes], que le milieu était un peu décousu et qu'il y avait aussi des tensions ». Le but était

donc de « créer une coalition pour *leader* en environnement », c'est-à-dire créer un puissant réseau de contacts. Malgré l'adoption du projet du Carrefour 40-55 par la Ville de Trois-Rivières, Terre précieuse et ses partenaires ont réussi à faire ralentir le processus, à faire parler du projet dans les médias et à informer la population.

Mariannick Mercure a également fait partie du regroupement Mères au front, qui a aussi été très présent pendant le débat sur le projet du Carrefour 40-55. C'est ce regroupement qui a pris l'initiative d'offrir une chaise des générations au conseil municipal. Cette chaise, peinte et décorée par des enfants, devait être placée dans la salle du conseil municipal pour rappeler aux élu-es que leurs décisions ont un impact sur la jeunesse. Un très grand nombre de villes et de municipalités ont maintenant leur

chaise des générations. En fait, Trois-Rivières est « la seule ville qui a refusé de participer au projet », raconte la militante.

Actuellement, Mariannick Mercure s'implique dans l'atelier de vélo communautaire La Cyclerie, située dans les locaux du cégep de Trois-Rivières, dont elle est d'ailleurs l'une des fondatrices. La nouvelle entrepreneure explique que l'objectif de La Cyclerie est la démocratisation du vélo utilitaire. On ne parle pas seulement d'ateliers de mécanique, mais « d'un milieu de révolution » affirme-t-elle. La Cyclerie offre une multitude d'ateliers communautaires à ses membres, par exemple sur la pratique du vélo en hiver et sur les vélos cargos pour les familles. « On a même pu distribuer plusieurs vélos à des immigrants d'origine africaine qui ne possédaient pas de moyens de transport. »

STATISTIQUES, ACTIONS ET RECOMMANDATIONS

Pouvez-vous donner une statistique qui touche l'environnement et qui vous inquiète ?

On estime que 70 % des milieux humides ont déjà été détruits dans les régions urbaines du pays. À Trois-Rivières, alors que ces milieux ne représentent plus que 11 % du territoire, on continue de les détruire en 2024, en pleine crise climatique, avec de projets dignes du siècle dernier, comme celui du Carrefour 40-55.

Quelles actions concrètes recommandez-vous pour sensibiliser davantage la communauté à l'importance de la préservation de l'environnement et pour encourager la participation active des gens ?

Il existe divers organismes environnementaux dans la région (Terre précieuse, Mères au front, Vigilance hydrocarbure, La planète s'invite au parlement, etc.) avec lesquels on peut travailler. On peut aussi démarrer de nouveaux groupes citoyens ou même agir sur une base individuelle. Ultimement, toute initiative citoyenne non violente en fa-

veur de l'environnement est utile, de la simple lettre d'opinion aux recours légaux, en passant par les manifestations et les actions de désobéissance civile. C'est grâce à cette diversité des tactiques et à la solidarité que l'on arrivera un jour à changer le système.

Quelles sont vos recommandations pour encourager des pratiques plus durables au sein des entreprises et des institutions ?

Elles doivent cesser d'écoblanchir (*greenwasher*) leur discours en se questionnant sur le véritable but de leurs actions : est-ce réellement pour le bien commun, ou est-ce pour améliorer leur image ? La meilleure manière de parvenir à défendre le bien commun va plus loin que les actions à mettre en place et est plutôt liée à la structure des organisations : si elle est ascendante et favorise l'implication des membres dans la prise de décisions, la protection de l'environnement et la justice sociale suivront. Mais les modèles d'organisations hiérarchiques (descendants) que l'on connaît actuellement ne peuvent que reproduire le système néolibéral, avec tous les maux qui viennent avec.

ENERGYCYCLE

Le bac brun c'est aussi l'hiver



Roule-le
sur 4 saisons!

energycycle.ca/bacbrun





Le Syndicat des chargé-es de cours de l'UQTR : 40 ans d'histoire

En 1979, 10 ans après la fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), les premières rumeurs de syndicalisation des chargé-es de cours se font entendre à l'UQTR. Comme dans bien d'autres universités du Québec, les personnes chargées de cours de l'UQTR sont souvent sans recours lorsque vient le temps de faire valoir leurs droits. Trois d'entre elles font alors une première tentative de syndicalisation. L'initiative échoue et il leur en coûtera : elles seront victimes d'un congédiement déguisé.

RENÉ GÉLINAS

CHARGÉ DE COURS À L'UQTR ET DIRECTEUR À L'INFORMATION POUR LE SCCUQTR

ÉLODIE GRENON

STAGIAIRE SCCUQTR (ÉTÉ 2023) ET ÉTUDIANTE EN COMMUNICATION À L'UQTR

Trois ans plus tard, le flambeau est repris par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). À la première assemblée au mythique hôtel Le Baron de Trois-Rivières (1982) les membres votent pour la création du Syndicat des chargés de cours de l'UQTR (SCCUQTR), section locale 2661 du SCFP. Un exécutif provisoire est alors élu.

Il faudra attendre le 18 novembre 1983 pour que le syndicat reçoive son accréditation officielle. Mais les choses se compliqueront un peu. L'administration de l'UQTR soutiendra devant le Tribunal du travail que les chargé-es de cours ne sont pas des salarié-es, mais plutôt des entrepreneur-es indépendant-es. Le jugement final, émis en juin 1984, donnera finalement raison au nouveau syndicat.

Le SCCUQTR trouve son premier président en la personne de Joseph Le Brech, enseignant au département de physique. Dévoué à la tâche, il lui arrive de passer des nuits blanches à vérifier l'attribution des cours, pour s'assurer d'un traitement équitable. Il sera président de 1984 à 1997, en alternance avec Robert Bellerose, une autre personnalité importante pour le SCCUQTR.

Vient ensuite le travail pour l'obtention d'une première convention collective qui sera signée le 27 août 1985.

En route vers une deuxième convention, le syndicat doit adopter une attitude défensive face à une administration qui sous-estime l'apport des chargé-es de cours. « On veut faire partie de la famille » dit Robert Bellerose, vice-président du syndicat ; la reconnaissance a été, et est toujours, un combat ! Au cœur des demandes se trouve une meilleure intégration à la vie universitaire et l'accès à des avantages sociaux. Un fonds

de retraite, des assurances collectives, des congés en cas de maladie ou de décès d'un-e proche sont toutes des mesures auxquelles les chargé-es de cours n'ont pas accès. Le SCCUQTR obtiendra plusieurs de ces gains, le tout officialisé par la signature de sa deuxième convention en 1988, après une journée de débrayage.

Dans un contexte tendu, en novembre 1996, les chargé-es de cours s'arment de leurs tuques et de leurs pancartes. Un point majeur : la réforme de l'assurance-chômage, qui considère les heures hebdomadaires dans ses calculs. Or, l'Université ne déclare que les heures passées en salle de classe. Elle exclut le temps de préparation des cours, l'encadrement des étudiant-es et le temps de préparation et de correction des travaux et examens. Une situation qui mènera à une grève générale déclenchée le 9 décembre.

La situation s'envenime quand la session d'hiver est reportée. Les manifestations se multiplient et les étudiant-es décident de s'en mêler en occupant les bureaux de la direction pendant 36 heures. Les yeux de la province sont braqués sur l'UQTR : « Il pourrait y avoir un effet d'entraînement touchant tout le réseau universitaire », selon le recteur de l'époque.

Parmi les gains obtenus dans l'entente de janvier 1997 figure la commande d'une étude sur la tâche et la rémunération des chargé-es de cours. Elle montrera qu'à tâche d'enseignement égale, il y a un écart de 71,5 % entre la rémunération des professeur-es et celle des chargé-es de cours.

Après un débrayage d'une semaine en février 2000 et malgré la poursuite des négociations, l'UQTR annule, en avril, le tiers des cours offerts à l'été, tous donnés par des chargé-es de cours, provoquant la fermeture de l'École internationale de français pour la session.

Cette décision n'est pas sans impact pour les autres employé-es de l'Université et pour l'économie mauricienne. Au SCCUQTR,

on réagit en versant une compensation salariale de 100 % aux chargé-es de cours touché-es.

Il faudra la plus longue grève de chargé-es de cours au Québec pour qu'une entente survienne. Cette grève générale illimitée débute le 8 novembre 2000 avec près de 200 chargé-es de cours qui manifestent sur le campus de l'UQTR. « Là depuis 20 ans, encore là dans 20 ans » lit-on sur une pancarte. Plus que jamais, le SCCUQTR dénonce les conditions de travail de ses membres. Finalement, le 7 janvier 2001, le médiateur proposera un règlement aux deux parties.

Des avancées majeures sont faites grâce à cette cinquième convention. D'abord, un rattrapage salarial majeur. Ensuite, une échelle salariale basée sur l'ancienneté et la scolarité. Aussi, un nouveau statut de chargé-e de cours annualisé. La représentation aux instances universitaires est améliorée, de même que les modalités d'affichage et de répartition des cours.

En avril 2001, Robert Bellerose quitte la présidence et laisse sa place à Carole Neill (première femme présidente) qui connaîtra le plus long mandat de l'histoire du SCCUQTR. Lucie Lorrain lui succèdera le 4 avril 2023, après 22 ans de service.

Suite à la grève de 2000-2001, les relations de travail s'améliorent. Les chargé-es de cours sont désormais vus comme un groupe qui impose le respect.

Après la sixième convention, signée en septembre 2006, les chargé-es de cours poursuivent leur rattrapage salarial. Ils obtiennent aussi des primes de départ à la retraite et une entente pour un régime d'assurance salaire de longue durée. Une entente sans conciliation est obtenue : une première !

Pour la convention de février 2010, le syndicat établit un record en concluant les négociations après seulement quatre jours de rencontres intensives. Parmi les gains,

notons des avancées concernant les reconnaissances de qualifications et le nombre de cours permis par session.

La huitième convention (janvier 2017) poursuit les efforts précédents avec de nouveaux échelons salariaux. Ayant conscience du contexte économique de l'Université, les chargé-es de cours acceptent de donner plus de marge de manœuvre à l'UQTR dans l'application de certaines mesures. En parallèle, le nombre de chargé-es de cours continue d'augmenter et se chiffre alors à plus de 900.

Mais en 2020 survient un changement d'attitude de la part de l'employeur. Après presque 20 ans, le SCCUQTR se voit dans l'obligation de demander la conciliation du ministère du Travail. Heureusement, même si la tension était palpable, il n'aura finalement pas été nécessaire d'utiliser un mandat de grève obtenu quelques semaines auparavant. Au mois de mars 2022, une entente de principe est conclue.

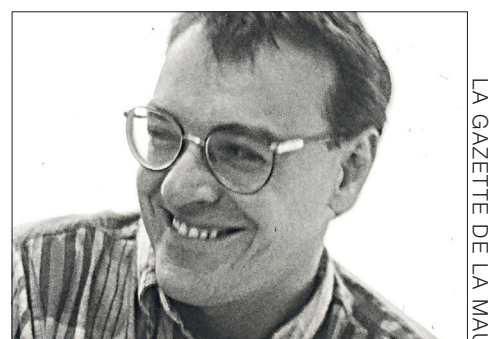
Après 40 ans, le SCCUQTR a obtenu de bonnes conditions de travail et accompli ce qu'on croyait impossible. Grâce aux personnes remarquables qui ont montré un leadership extraordinaire et aux membres qui ont su rester solidaires, le syndicat a fait progresser de façon fulgurante la cause des chargées et chargés de cours. Il s'est aussi enrichi de tout autant d'histoires à raconter, histoires qui démontrent qu'avec une bonne mobilisation, des membres qui se serrent les coudes et ont la ferme volonté d'obtenir de meilleures conditions de travail, de grandes avancées sont possibles. Avec toutes les luttes qu'il a menées, le SCCUQTR et ses membres ont démontré qu'ils ne craignent pas d'être dans l'action pour se défendre de l'indifférence, l'arbitraire et, parfois, le mépris. Néanmoins, les moyens de pression mis en place ne le sont jamais à la légère. Comme le disait Robert Bellerose, « ce n'est pas nécessairement la grève, mais c'est la grève si nécessaire ». Alors que le Syndicat marche vers sa dixième convention collective, il peut être fier du chemin parcouru.



Carole Neill (à gauche), première femme nommée à la présidence du SCCUQTR, connaît le plus long mandat de l'histoire du syndicat et laissera la place à Lucie Lorrain (à droite), après 22 ans de service.



Joseph Le Brech (à gauche) sera le 1^{er} président de la SCCUQTR de 1984 à 1997, en alternance avec Robert Bellerose (à droite), une autre personne marquante de l'histoire du syndicat.



L'arrivée du syndicalisme dans la société québécoise

De la fête du Travail à l'assurance maladie, du congé de maternité à la semaine de travail de 40 heures, les acquis du syndicalisme se vivent au quotidien mais restent parfois méconnus. Le mouvement syndical s'est comporté plus d'une fois comme un groupe de pression, cherchant à réformer la société pour mettre de l'avant la justice sociale et la démocratie. Et au cœur de l'action syndicale se trouve le pouvoir collectif des travailleurs.

ÉLODIE GRENON

On ne peut taire la grande contribution de Jacques Rouillard, historien spécialisé en syndicalisme. Son livre *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire* a notamment été d'une inspiration importante.

L'ORGANISATION DES TRAVAILLEURS

En Nouvelle-France, les artisans se rencontrent ponctuellement, souvent sous le couvert de motifs religieux. La mobilisation des travailleurs et travailleuses, comme aux Forges du Saint-Maurice, est tout de même rare. Au Canada, les traces d'une Fraternité de charpentiers apparaissent dès 1798 à Halifax. Aux États-Unis, ce sont les premiers *trade unions* qui pointent dès 1803 avec entre autres les charpentiers de navires à New York.

La première association ouvrière au Québec, la Société amicale de charpentiers et de menuisiers de Montréal (mentionnée dans les journaux en 1818), visait à vendre la force de travail de ses membres à un taux fixe. La qualification de certain-es travailleurs et travailleuses est utilisée comme levier face aux patrons. Néanmoins, le mouvement est faible et les grèves demeurent inefficaces.

Il faudra attendre le XIX^e siècle et l'avancée de l'industrialisation en Amérique du Nord pour voir poindre les premières tentatives de syndicalisation. Face à la dégradation des conditions de travail, à l'arrivée massive des usines et à l'urbanisation croissante, les travailleurs et travailleuses prennent conscience de l'importance de la solidarité.

L'INFLUENCE AMÉRICAINE

Aux États-Unis, survient un grand jugement de 1842 déclarant que les syndicats légaux utilisant des méthodes légales sont légitimes. Le mouvement connaît alors un essor qui atteindra rapidement le Québec où le premier syndicat international apparaît en 1860. Cette in-



Ligne de piquetage des chargé-es de cours devant les bureaux de l'administration de l'UQTR lors de la grève de 2000, la plus longue grève des chargé-es au Québec.

fluence américaine dominera une bonne partie du paysage syndical canadien jusqu'aux années 1960.

Au Canada, la volonté des travailleurs et travailleuses d'améliorer leurs conditions se fait de plus en plus sentir, en particulier pour obtenir des journées de travail plus courtes. En 1872, une vingtaine de chefs syndicaux sont arrêtés. S'ensuivent des manifestations importantes à Toronto. Le premier ministre canadien John A. Macdonald instaure alors une loi limitant les freins au mouvement syndical. Bien qu'il reste encore du chemin à parcourir, cette loi ouvre directement la voie au droit à la négociation collective et, indirectement, au droit de grève.

Autre apport majeur, aussi pour les non-syndiqué-es : la fête du Travail fait son chemin en Amérique du Nord. C'est en 1882, à New York, qu'émerge l'idée d'un défilé célébrant les personnes syndiquées. Au Québec, le premier défilé a lieu à Montréal en 1886, grâce à l'Union des cigariers. Les syndiqué-es y voient une occasion de manifester symboliquement la fierté de leur travail, la force du syndicalisme et leur identité comme classe sociale. Rapidement, le défilé de Montréal gagne en popularité et prend même plus d'ampleur que celui de la Saint-Jean !

En 1984, le gouvernement fédéral déclarera cette journée fériée et celui du Québec fera de même cinq ans plus tard.

UN IMPACT POLITIQUE GRANDISSANT

À la fin du XIX^e siècle, les apports pour les non-syndiqué-es apparaissent. Les syndicats sont de plus en plus intéressés à partager leurs gains avec l'ensemble de la société. Parmi ces revendications, on retrouve l'implantation d'un filet social et aussi de mesures touchant la démocratie, l'immigration, les services publics et

le développement des transports en commun. Les syndicats exigent une intervention plus marquée de l'État, avec des retombées pour l'ensemble de la société.

Mais ces avancées sont jalonnées de nombreux conflits. Entre 1880 et 1900, pas moins de 200 arrêts de travail sont dénombrés dans le secteur manufacturier, dont plus du quart entre 1898 et 1900. Jacques Rouillard estime que 80 % de ces conflits auraient eu comme théâtre la ville de Montréal, tendance qui se poursuivra.



Fondé en 1963, le SCFP-Québec représente près de 135 000 membres. Il est le principal affilié à la FTQ et fait partie du plus grand syndicat au Canada.

Cette année, il souligne donc son 60^e anniversaire... et salue le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQTR (SCCUQTR-SCFP 2661), qui, lui, fête ses 40 ans!

Le SCFP-Québec est fier de ses membres chargées et chargés de cours de l'UQTR, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes, année après année, sans relâche. Bonne continuation!

TENACE



Manifestation du Comité inter-centrales de la condition féminine, en 1979.

Le syndicalisme et la société québécoise

ÉLODIE GRENON

Début du XX^e siècle : une économie et un contexte social prospères favorisent un pouvoir syndical accru. Les gains syndicaux sont appréciables, même pour les non-syndiqué-es. Avec l'augmentation des conflits de travail (en nombre et en intensité), on observe un passage de la semaine de travail de 60 heures à 54-55 heures. Les salaires augmentent et les conditions de travail s'améliorent, d'abord dans les grandes villes, ensuite ailleurs au Québec.

À cette période, les conseils syndicaux se forment. La Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) émerge à la suite de la montée du syndicalisme catholique (devenant la CSN en 1960). On retrouve aussi les syndicats internationaux militant déjà, au Canada, pour la création de programmes d'assurance-chômage, de pension de vieillesse et d'assurance maladie.

En 1934, la CTCC milite en faveur d'une loi d'extension juridique permettant d'étendre la portée des conventions à l'ensemble des entreprises d'un même secteur industriel situées sur un territoire donné.

Cette loi est un levier majeur pour la syndicalisation : au Québec, un-e salarié-e sur trois sera syndiqué-e dès 1945.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le mouvement syndical mute. Les travailleurs et travailleuses sont regroupés selon l'usine qui les emploie plutôt que par métier. Les grèves sont courtes et nombreuses : il y a 756 grèves et lockouts au Canada en 1942-1943, qui entraînent d'importants gains.

En 1944, le gouvernement canadien force les entreprises à négocier avec les salarié-es. Le gouvernement du Québec pousse davantage avec un cadre incluant un processus d'accréditation des syndicats, l'obligation de négocier de

bonne foi et l'arbitrage en cas d'impasse. Ces victoires sont vitales pour le mouvement syndical.

Cette période est aussi marquée par une défaite cuisante. La grève de l'amiante de 1947, où près de 5 000 mineurs de la région de Thetford débraient pendant quatre mois. Le conflit s'envenime : les images mobilisent la population. La solidarité et la générosité sont au rendez-vous. Les dons en soutien aux grévistes – argent et nourriture – affluent. Malgré une défaite pour les mineurs, la symbolique du conflit créera un élan de sympathie menant à une meilleure écoute des gouvernements.

En 1957, la Fédération provinciale du travail et la Fédération des unions industrielles du Québec s'allient et forment la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). L'année suivante, elle collabore, avec d'autres instances syndicales, au dépôt d'un mémoire qui inspirera grandement la réforme de l'éduca-

tion des années 60. On y recommande des bourses d'études, la fréquentation l'école jusqu'à 16 ans et la suppression des frais scolaires, incluant ceux des manuels.

La prospérité économique de l'après-guerre fait augmenter en flèche les salaires. La rémunération à taux horaire et demi se généralise pour les heures supplémentaires, la semaine de travail s'aligne sur les 40 heures et les emplois deviennent plus stables. De nombreux avantages sociaux s'ajoutent : congés de maladie payés, vacances bonifiées, augmentation du nombre de jours fériés, régimes d'assurances collectives et contribution des entreprises aux régimes de retraite.

La classe ouvrière passe de l'univers des besoins à celui des aspirations. Elle peut accéder à la propriété et envisager une éducation supérieure pour la génération suivante.

Les retombées de la Révolution tranquille

La Révolution tranquille des années 1960 a un profond impact sur le mouvement syndical. Plusieurs réformes demandées par les syndicats se concrétisent enfin. Elles bénéficient aussi aux non-syndiqué-es, les centrales syndicales de l'époque favorisant une plus grande intervention de l'État dans les affaires sociales et économiques. Et il y a cette demande : la création d'une assurance maladie universelle.

ÉLODIE GRENON

LA SYNDICALISATION DES EMPLOYÉ-ES DE L'ÉTAT

Les syndicats se transforment. La CTCC se déconfessionnalise et devient la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en 1960. Le nationalisme francophone mène au délaissement des syn-

dicats américains. En 1963, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) est formé. Il s'agit du plus gros syndicat affilié à la FTQ.

Un gain majeur pour les syndicats dans cette période est l'obtention du droit de négociation et de grève pour les employé-es de l'État (1964 pour le Québec

et 1967 pour le Canada). Le Québec devient chef de file en matière de lois du travail touchant le syndicalisme. S'en suivra un rattrapage salarial majeur pour les fonctionnaires et une augmentation du nombre de membres des centrales syndicales. Mais c'est après l'imposition, par le gouvernement québécois, d'une échelle salariale aux travailleurs et travailleuses de l'éducation, de la santé et des services sociaux (1968) que les centrales songent à un front commun.

L'EXPÉRIENCE DU FRONT COMMUN

Ce sera fait au début des années 1970. La Centrale de l'enseignement du Québec – aujourd'hui Centrale des syndicats du Québec (CSQ) – s'associe à la CSN et à la FTQ et crée le Front commun devant négocier avec le gouvernement québécois. Une première, semble-t-il en Amérique du Nord. Le Front commun obtiendra un régime de retraite pour les employé-es du secteur public et du gouvernement. L'emprisonnement des syndicalistes Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau pour incitation à la désobéissance civile, amènera les travailleurs et travailleuses du privé à adhérer au mouvement. En mai, ils seront 300 000 personnes qui débraieront.

Pour mobiliser les non-syndiqué-es et la population en général, le Front commun mise sur une campagne télévisuelle pour expliquer l'appauvrissement des travailleurs et travailleuses du secteur public. Le message portera ses fruits : les employé-es de l'État profiteront d'une hausse salariale importante en 1976. Les conditions de travail et les avantages obtenus durant ces négociations auront aussi un effet d'entraînement pour le secteur privé. En 1975-1976, les divers avantages sociaux obtenus ajoutent 31 % au salaire des travailleurs et travailleuses canadiens.

DES GAINS POUR LE MOUVEMENT ET POUR LA SOCIÉTÉ

Les syndicats sont aussi préoccupés par la condition féminine. Ils veulent des

congés de maternité payés, un réseau public de garderie, l'équité salariale, des politiques contre le harcèlement sexuel, l'accès à l'avortement, et plus. Les enseignantes syndiquées obtiendront un congé de maternité sans solde de 17 semaines en 1976. Toute une différence avec la coutume d'avant 1967 consistant à mettre à pied celles qui étaient enceintes ! En 1978, elles obtiendront un congé de maternité payé de 20 semaines, assorti d'un congé payé de 5 jours pour les pères. Ces gains seront aussi, éventuellement, accordés aux travailleuses du secteur privé.

À cela s'ajoute une meilleure protection contre les accidents de travail, obtenue suite à la grève de l'amiante de 1975. Quand des mineurs de Thetford Mines se présentent à la CSN gravement malades, la centrale enquête. La formation de la Commission Beaudry s'ensuit. Elle blâmera les entreprises impliquées et le gouvernement québécois. Une réforme des lois sur la sécurité au travail sera faite et les indemnités accordées seront bonifiées. Alors que les conflits de travail se multiplient – 4,5 fois plus de grèves et de lockouts de 1961 à 1980 que lors des deux décennies précédentes – les avancées syndicales se poursuivent dans les années 80.

**COURAGE.
COMPASSION.
CONTRIBUTION.
SCFP.**

LES 715 000 MEMBRES DU SCFP SONT EN PREMIÈRE LIGNE POUR GARDER VOTRE COMMUNAUTÉ FORTE.

SCFP.CA

SCFP



Des années 80 à aujourd'hui

ÉLODIE GRENON

D'HIER À AUJOURD'HUI

Dans les années 80, le chômage pousse les syndicats à s'adapter. La FTQ affiche une volonté de collaborer avec les entreprises pour maintenir les emplois, ce qui mène, en 1983, à la création du Fonds de solidarité FTQ. Outre son offre d'un régime d'épargne-retraite à la population, le Fonds réinvestit dans l'économie. En 2022, plus de 750 000 Québécois et Québécoises contribuent au Fonds FTQ.

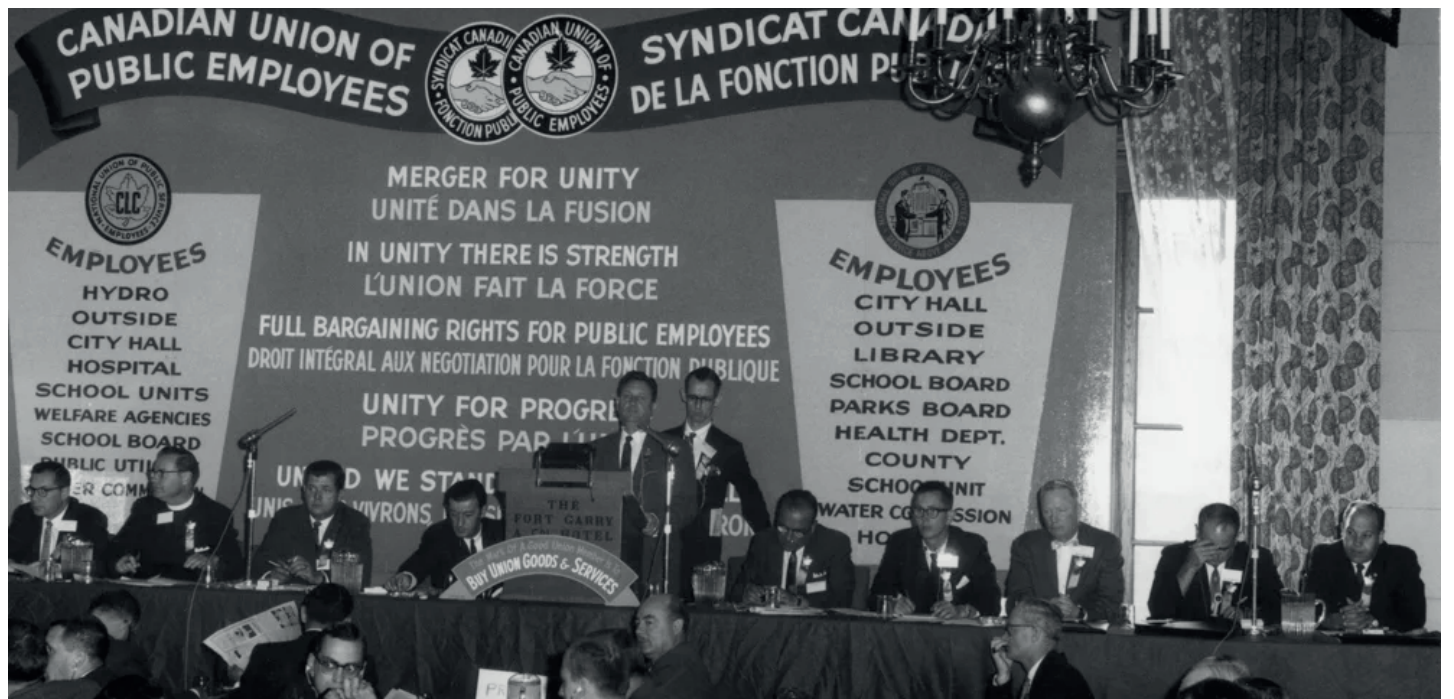
Par ailleurs, les conflits de travail se poursuivent. De 1979 à 1985, on estime que 21 % des grèves sont en fait des lockouts. Certains gains sont tout de même obtenus, notamment en éducation. Les enseignant-es arrivent à négocier, en 1985, l'instauration d'un mécanisme d'intégration des élèves en difficulté et à soutenir les premiers congés pour responsabilité parentale.

La décennie 90 amène graduellement la semaine de travail à 40 heures pour tout le monde, un fonds destiné à la réinsertion sur le marché du travail et des avancées dans la lutte à la pauvreté.

En 1996, les syndicats se réjouissent de l'adoption de la loi attendue sur l'équité salariale. Les organismes publics, tout comme les entreprises privées, sont tenus de corriger les écarts entre le salaire des hommes et des femmes. Cette loi se traduira par un rattrapage salarial important pour ces dernières.

POUR UNE PLUS GRANDE INCLUSION

Au début des années 2000, les syndicats misent sur la collaboration. La syndicalisation des travailleurs et travailleuses non permanent-es ou à temps partiel progresse aussi de façon importante. En marge du Sommet des Amériques, le Fo-



Le SCFP est issu de la fusion, en 1963, de l'Union nationale des employés publics (UNEP) et de l'Union nationale des employés des services publics (UNESP).

rum syndical réunit 1 000 syndicalistes d'une trentaine de pays qui s'entendent pour miser sur l'amélioration des conditions de vie. Le Front commun, regroupant les trois grandes centrales syndicales du Québec, poursuit ses activités. L'année 2010 sera d'ailleurs celle du plus grand Front commun jamais vu à ce moment, avec près de 500 000 travailleurs et travailleuses.

De grands gains sont obtenus et certains de ceux-ci vont profiter à la population générale. En éducation, par exemple, les enseignant-es obtiendront que les écoles évaluent les élèves en difficulté d'apprentissage pour mieux leur fournir l'aide nécessaire.

Une grande réussite syndicale a été de s'intégrer aux organismes publics. C'est aux côtés de l'État, des entreprises et de

différents partenaires que le mouvement syndical participe à l'élaboration des politiques d'Emploi-Québec. De même, la participation des syndicats à la CNESST est essentielle pour la gestion des programmes qui affectent l'ensemble des salarié-es du Québec. Ajoutons les représentations effectuées au Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre, à l'Office des personnes handicapées, au Conseil supérieur de l'éducation, à l'Office québécois de la langue française, etc.

L'INFLUENCE DE LA SYNDICALISATION SUR LA SOCIÉTÉ

Le mouvement syndical contribue significativement à l'amélioration des conditions de vie des non-syndiqué-es. Selon Dwayne et ses collaborateurs, on peut conclure que les entreprises où il n'y a pas de syndicat finissent par s'ajuster aux conditions de travail des syndiqué-es.

Elles deviennent plus compétitives et améliorent la rétention du personnel qualifié.

Au Québec, le taux de syndicalisation est élevé. En 2022, 38,8 % des emplois étaient syndiqués (Institut de la statistique du Québec), soit le plus haut taux de syndicalisation au Canada, et sans commune mesure avec celui des États-Unis (environ 10 % en 2022 selon Statista). Le maintien de lois favorables à l'action syndicale est un facteur facilitant. C'est donc dire que pour le Québec, un taux élevé de syndicalisation mène à l'amélioration des conditions de travail de tous et de toutes. La population doit demeurer vigilante et engagée pour maintenir ces conditions gagnantes acquises grâce aux efforts soutenus des syndicats.

Membres SCFP

Profitez de rabais exclusifs sur vos assurances auto, habitation et véhicules de loisirs.

C'est gratuit :

- assistance routière, en combinant l'assurance auto et habitation
- étalement des paiements : jusqu'à 26 versements
- Prise en charge du paiement des primes en cas d'invalidité totale

Demandez une soumission au beneva.ca/scfp ou au 1 866 551-2641.

beneva



Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. © Beneva inc. 2023 MD Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

Dire adieu à son boss... en rachetant son entreprise

On estime qu'au cours des prochaines années, près de 40 000 entreprises devront changer de main au Québec, en raison de départs à la retraite ou tout simplement parce que des propriétaires ont envie d'essayer autre chose. Quand on pense à une relève, on pense spontanément à la famille, à un ou une gestionnaire de confiance ou encore, à vendre à plus gros que soi. Mais si les personnes les mieux placées pour racheter une entreprise étaient l'ensemble de celles qui y travaillent déjà? Cela a un nom : la reprise collective par les travailleuses et travailleurs.

GENEVIÈVE RAJOTTE SAURIOL

économie sociale

Mauricie

Pierre Charette est coordonnateur en transfert d'entreprise chez Réseau COOP et il ne manque pas de travail. « Ça fait 10 ans qu'on se fait dire que le tsunami s'en vient. Eh bien là, le tsunami est là. Les dossiers de transfert collectif n'arrêtent pas de rentrer. », observe-t-il. Il vient d'ailleurs d'accompagner l'équipe de guides de rafting des Expéditions Nouvelle Vague à racheter l'entreprise à leur patronne et à la transformer en coopérative de travail.

Pour Raphaël Deguire, guide et nouvellement élu sur le conseil d'administration de la coop, c'est extrêmement mobilisateur de devoir maintenant gérer l'entreprise. « Ça motive les gens

à comprendre l'ensemble des aspects de l'entreprise. Plus les guides de rafting s'impliquent dans la gestion, plus la structure verticale s'aplanit. »

VENDRE À 80 EMPLOYÉ.E.S

Un autre exemple qui fait cas de figure au Québec est celui de la Coop Edgar, qui compte 80 employé.e.s et autant de membres, ce qui en fait l'une des plus grandes coop de travail de la province. Lorsque Mathieu Foltz, cofondateur et propriétaire de cette entreprise de traduction de Québec a voulu vendre, il aurait pu accepter une offre de l'étranger, mais il souhaitait que les emplois restent ici.

Julie Masse, l'une des repreneuses, a constaté à quel point le processus a mis en lumière le sentiment d'appartenance que l'équipe avait envers l'entreprise. « La mobilisation a été extrêmement forte, même si les gens avaient beaucoup de questions et qu'au début, ça peut susciter de l'insécurité. On a pris le temps de répondre à toutes les

questions et surtout, on s'est donné le droit à l'erreur, parce qu'on avait tout à apprendre. »

À la Coop Edgar, les décisions se prennent maintenant collectivement. Outre le conseil d'administration, composé d'employé.e.s élu.e.s, on retrouve des comités de gestion et, pour certaines décisions, l'ensemble de l'équipe est consultée. « C'est sûr que ça prend plus de temps, et on arrive souvent au même résultat, parce qu'on connaît notre monde. Mais ça vaut la peine de passer à travers le processus. Les gens sont beaucoup plus engagés. D'autant plus qu'on ne travaille pas au profit de quelqu'un d'autre, on travaille pour nous-même! »

DE L'ÉTINCELLE À LA TRANSACTION

La reprise collective n'est pas non plus une solution magique. Elle s'applique davantage aux PME qu'aux grandes entreprises, et a plus de chances de réussir lorsqu'une gestion transparente et participative est déjà en place, et qu'il

y a des leadeuses et leadeurs naturels dans l'équipe. « Le modèle coopératif n'est pas le seul qui existe, mais lorsque les bons ingrédients sont réunis, il permet d'aboutir à une transaction qui ne fait que des gagnant.e.s. », soutient Pierre Charette. Il insiste sur l'importance de se faire accompagner tout au long du processus et après, tant en ce qui a trait aux communications et aux ressources humaines, qu'aux aspects légaux et financiers. D'ailleurs, du financement particulier à l'économie sociale est disponible pour les nouvelles coopératives ou OBNL.

ÇA SE PASSE CHEZ NOUS

Parmi les entreprises de la Mauricie qui ont fait une reprise collective, on compte Le Nouvelliste, la Coop de travailleurs Matawin et Bleu forêt, coop de communication responsable.

Ce sujet vous intéresse? Écoutez la série d'épisode du balado Mêlez-vous de nos affaires sur la reprise collective : épisodes 6, 16, 17 et 18. 🎧

BEN OUI. EN ENTREPRENEURIA+ COLLECTIF, C'EST POSSIBLE DE PARTAGER LE POUVOIR AU SEIN DE L'ÉQUIPE. ÇA NE VEUT PAS DIRE QU'IL N'Y A PAS DE HIÉRARCHIE. SIMPLEMENT: UN MEMBRE = UN VOTE.

économie sociale MAURICIE

Deviens MEMBRE Collectif

Fais partie du nous!

Adhérer au membrariat c'est faire partie du mouvement entrepreneurial collectif qui place l'humain au profit de son développement.

MEMBRE Collectif 75\$ PARTENAIRE Collectif 75\$ CITOYEN Collectif 20\$

ADHÉSION REMISE 100% BOURSES

NUMÉRISE CE CODE-QR POUR DEVENIR MEMBRE DU PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA MAURICIE esmauricie.ca

présenté par économie sociale MAURICIE en partenariat avec ÉCOLE DE ENTREPRENEURS DU QUÉBEC MAURICIE

PARCOURS Formations pour gestionnaires d'impact collectif

- 50\$ Le pouvoir de la **marque**, au delà du logo. IMAGE de MARQUE. FÉVRIER 27
- 50\$ Gérer sa **croissance** financière. ADMINISTRATION. MARS 21
- 50\$ Être **attractif** & stratégies de rétention. RESSOURCES HUMAINES. AVRIL 4

Session de **CO-PERFECTIONNEMENT** ATELIER AVRIL 25

OFFRE de LANCEMENT Inscris-toi à l'ensemble des **4 formations** dès maintenant

MEMBRE = GRATUIT NON MEMBRE 75\$

Mêlez-vous de nos affaires

BALADO économie sociale MAURICIE

Faire des affaires autrement: rencontres avec des entreprises d'économie sociale

Sur toutes les plateformes d'écoute

La culture du viol, et puis ?

La culture du viol est un phénomène qui affecte la vie de nombreuses personnes, et surtout les femmes, et qui contribue à maintenir des rapports de domination et d'oppression dans la société. Vous en avez d'ailleurs probablement déjà entendu parler et vous en connaissez sûrement des exemples.

ALEXANDRA CARPENTIER

COLLABORATRICE

cafac
Trois-Rivières

Par l'expression « culture du viol », on désigne toutes les pratiques sociales qui minimisent, tolèrent ou justifient les violences sexuelles. Cette culture peut avoir comme répercussions de perpétuer les inégalités de genre et de renforcer le pouvoir des personnes qui commettent des agressions à caractère sexuel. Toutefois, alors que nous comprenons et connaissons déjà les effets de cette culture bien présente dans notre société, que faisons-nous pour l'enrayer et comment pouvons-nous y contribuer ?

Une première étape, très importante, consiste à prendre conscience de la culture du viol dans notre quotidien. S'informer, puis identifier les comportements inappropriés qui contribuent à maintenir cette culture sont les premiers pas vers une meilleure société.

Une fois que nous savons repérer les comportements, les attitudes et les commentaires inappropriés, nous pouvons maintenant les nommer. Cette étape, qui peut sembler toute simple, est cruciale : à force de baigner dans cette culture, nous finissons par ne plus réaliser qu'elle existe et par ne plus la voir.

En nommant tout simplement les éléments constatés, nous pouvons également aider les autres à en prendre conscience et même participer à freiner certains comportements. Prenons par exemple les films où les agressions à caractère sexuel peuvent être dédramatisées et transformées en situations romantiques. En nommant cette réalité, nous déconstruisons le fait que les comportements visionnés sont appropriés et nous démontrons à notre entourage que ces pratiques ne devraient pas être reproduites.

Maintenant que nous sommes capables de reconnaître et de nommer les éléments qui contribuent à maintenir la culture du viol, que devons-nous faire? Agir, dans notre entourage comme dans la vie publique.

La consigne peut sembler vague au premier abord. Des actions faciles comme vérifier auprès d'une personne si elle se sent en sécurité ou lui poser des questions relatives à son confort peuvent faire changer les choses. Il est aussi possible de demander l'assistance d'une personne de confiance pour soutenir ensemble une autre personne.

Dans d'autres situations, selon notre degré de confiance, nous pouvons confronter directement l'individu qui a des comportements inappropriés et nommer ces comportements. Cela en préservant notre sécurité, bien entendu, donc en en-



PHOTO : DOMINIC BERUBE

visageant aussi d'aller chercher de l'aide pour intervenir en toute sécurité.

Dans ces cas-là, il n'y a pas de recette miracle et il est normal de craindre de mal agir ou de décider de ne rien faire. Toutefois, il est préférable d'intervenir, car il vaut mieux se tromper sur la nature de la situation que de négliger un événement grave qui aurait pu être prévenu.

Dans un tel contexte d'hésitation à agir, « l'effet du passant » constitue une attitude courante, qui, du reste, ne s'applique pas uniquement à la culture du viol. En résumé, ce phénomène social se produit lorsque plusieurs personnes se trouvent témoins d'une situation d'urgence où quelqu'un a besoin d'aide. Le fait de partager cette même responsabilité d'aide potentielle et la crainte de se tromper

en intervenant ont souvent pour conséquence que, finalement, personne n'agit.

Or, chaque action compte, donc peu importe l'identité de genre, l'aisance en société ou la personnalité, il existe toujours une stratégie pour venir en aide à quelqu'un qui a besoin de soutien. Pour y parvenir, il n'est pas nécessaire de changer radicalement notre façon d'être, mais plutôt d'employer des stratégies adaptées à notre capacité d'action et à notre créativité.

Bref, la simple lecture de ce texte est peut-être un premier pas vers une prise de conscience de la culture du viol et, espérons-le, vers une solidarité qui nous permettra d'éradiquer cette inacceptable réalité. 9

9 CHRONIQUE INCLUSION

La normalisation de la déviance

La normalisation de la déviance, un concept qui tire ses origines des domaines de la sécurité et de la gestion des risques, offre des perspectives intéressantes lorsqu'elle est liée aux enjeux de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) en milieu de travail.



SARAH LEMAY

CONSULTANTE EN ÉQUITÉ,
DIVERSITÉ ET INCLUSION

LES ORIGINES

La notion de normalisation de la déviance décrit un processus par lequel des comportements autrefois inacceptables deviennent graduellement tolérés en l'absence d'incidents ou de conséquences qu'ils peuvent entraîner de façon immédiate. Ce concept a été initialement formulé par la sociologue Diane Vaughan dans son analyse de la catastrophe de la navette spatiale *Challenger*. Rappelons que ce drame s'est déroulé le 28 janvier 1986, entraînant la désintégration de la navette 73 secondes après le décollage. Malheureusement, les sept astronautes de ce vol ont perdu la vie. Diane Vaughan, dans son livre *The Challenger Launch Decision*, paru dans les années 1990, y dévoile une descente progressive vers des décisions manquant de rigueur, soutenue par une culture qui banalisait les risques et leurs conséquences.

L'auteure révèle comment et pourquoi les spécialistes de la NASA, face à des preuves que quelque chose n'allait pas, ont normalisé l'acceptation de risques de telle manière que cela est devenu courant dans tout le processus décisionnel. Cette idée peut aussi se transposer dans des exemples plus quotidiens en milieu de travail, où des comportements tels que le non-respect des équipements de protection, le non-respect des limites de vitesse ou le partage de mots de passe peuvent devenir banals si des conséquences négatives n'apparaissent pas rapidement.

DES LIENS AVEC L'EDI

Il existe des liens la normalisation de la déviance et l'EDI en milieu de travail. Par exemple, le concept de micro-agressions s'intègre parfaitement dans ce cadre, en ajoutant une dimension humaine et interpersonnelle à la normalisation de la déviance en milieu de travail. Les micro-agressions, souvent perçues comme n'étant que des commentaires ou des comportements apparemment anodins, peuvent progressivement s'ancrer dans la culture organisationnelle si elles ne sont pas correctement abordées. L'acceptation tacite de ces micro-agressions crée un environnement où des comportements déviant deviennent la norme, contri-

buant à ainsi à créer un climat de travail toxique.

Cette normalisation peut prendre diverses formes, notamment des commentaires stéréotypés ou des regards ou des comportements discriminatoires, qui peuvent être perçus comme acceptables si la culture de l'entreprise ne remet pas activement en question ces pratiques. Les individus qui en sont victimes peuvent alors hésiter à les signaler, craignant de ne pas être pris au sérieux ou de subir des représailles. Ainsi, la normalisation de la déviance crée un cercle vicieux où les micro-agressions sont perçues comme normales, ce qui décourage alors la responsabilisation et le changement.

Des efforts pour contrer ce phénomène Dans nos efforts pour rendre les lieux de travail équitables, diversifiés et inclusifs, on doit tenir compte de plusieurs aspects liés au fait de considérer comme normaux des comportements qui ne devraient pas l'être. Il est important d'éduquer les gens sur les micro-agressions et les formes subtiles de discrimination grâce à des formations régulières. De plus, il est essentiel de mettre en place des moyens de signalement fiables et confidentiels pour encourager les membres du personnel

à rapporter les micro-agressions sans avoir peur d'en subir les conséquences. La diversité au sein des équipes dirigeantes et des organes de décision joue également un rôle crucial pour briser le cercle de l'acceptation de comportements déviant liés aux micro-agressions. En s'assurant que les opinions de tous les groupes sont entendues et prises en considération, les organisations peuvent favoriser un environnement où l'équité et l'inclusion ne sont pas seulement des objectifs proclamés, mais des pratiques concrètes basées sur une compréhension réelle des problèmes.

Faire face au problème de normalisation des comportements inappropriés dans le contexte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en milieu professionnel représente donc un défi complexe. Il est évident qu'il est nécessaire de faire constamment preuve de vigilance et de prendre des mesures proactives pour maintenir une culture d'entreprise inclusive. En abordant ces questions avec une perspective commune, les organisations peuvent construire des environnements où chaque individu est respecté et valorisé et où les comportements déviant, qu'ils soient grands ou petits, ne sont pas tolérés. 9

Lucie Joubert et Marcel Olscamp : la passion communicative des lettres québécoises

Complices dans la vie, Lucie Joubert et Marcel Olscamp ont consacré leurs carrières respectives à la mise en valeur du patrimoine littéraire québécois. *La Gazette* a recueilli leurs propos sur l'histoire et le futur des lettres québécoises. Vous pouvez lire le premier article de cette série, sur Lucie Joubert, au www.gazetteauricie.com, ce deuxième article portant sur Marcel Olscamp.

MÉLISSA THÉRIAULT

PROFESSEURE DE PHILOSOPHIE ET AUTEURE



Abitibien d'origine, Marcel Olscamp a étudié à l'UQTR et formé des cohortes de passionné-es de littérature québécoise dans diverses institutions, dont l'UQTR, McGill et principalement à l'Université d'Ottawa. Spécialiste et biographe de l'auteur louisvillois Jacques Ferron, il a produit des éditions commentées de ses romans et contes, mais aussi de plusieurs textes restés jusqu'à inédits. Récipiendaire de plusieurs prix, il a également publié des essais et de la poésie, notamment aux Écrits des Forges et à la revue *Le Sabord*.

Récemment retraité, Marcel Olscamp se consacre à la mise en valeur des archives littéraires québécoises. Il travaille maintenant, avec Lucie Joubert, à l'édition de la correspondance entre Jacques Ferron et l'essayiste Jean Marcel (1941-2019), qui s'est fait connaître notamment par l'essai-choc *Le joual de Troie* en 1973.

La Gazette – Jacques Ferron est moins connu des jeunes générations. Comment le présentez-vous de sorte qu'on puisse saisir son importance et sa contribution ?

Marcel Olscamp – Je dirais que Jacques Ferron est un « auteur-mondes », comme on parle des « villes-mondes » ; chaque lecteur, d'où qu'il vienne, est sûr de trouver ce qu'il cherche (ou non) dans ses livres. C'était un érudit, un écrivain extrêmement prolifique, et il a pratiqué presque tous les genres littéraires. D'un point de vue social, il se définissait d'abord comme « un solitaire dans un carrefour » : il fut un passeur de culture, s'inspirant des très grands mythes de l'humanité tout autant que de la très petite histoire locale – celle du comté de Maskinongé, par exemple. Le Dr Ferron fait preuve, dans certains récits, d'une irrésistible drôlerie, alors qu'on peut trouver, quelques chapitres plus loin, des pages déchirantes, pleines de compassion pour la misère humaine.

La Gazette – Comment voyez-vous l'avenir du travail d'archives, dans une

époque où le numérique prend une place prépondérante ?

Marcel Olscamp – Autrefois, la notion d'« auteur » était toute relative et les écrivains accordaient peu de valeur à leurs manuscrits. Ils ont commencé à s'intéresser à leurs propres papiers aux alentours du XVIII^e siècle, avant de « migrer » en masse vers le numérique vers la fin du siècle dernier. Cela nous laisse donc quelque 250 années de paperasses accumulées dans les fonds d'archives ; de quoi occuper pendant encore longtemps les rats de bibliothèque comme moi ! Sans compter le fait que le numérique – et les imprimantes – aurait plutôt tendance à favoriser la multiplication des « versions papier » ; ce qui donne déjà beaucoup de travail aux archivistes de l'avenir.

La Gazette – Votre nouvelle situation à titre de retraité vous permet davantage de liberté. Quelle est la chose que vous voudriez exprimer à propos du futur de la littérature québécoise ou de la recherche qui se fait sur elle ?

Marcel Olscamp – Je serais bien en peine de prédire quel sera le futur de la littérature québécoise. Cependant, grâce à mon âge canonique, j'ai pu constater que la recherche qui prend cette littérature pour objet obéit à des cycles très faciles à délimiter dans le temps. En d'autres termes, les études en littérature québécoise traversent elles aussi des modes successives, et il me semble que les générations de chercheurs ont chaque fois tendance, comme on dit, à jeter le bébé avec l'eau du bain. Encore un peu de temps et l'édition critique, qui fut l'une de mes spécialités (et qui n'est plus très en vogue), reviendra au goût du jour !

La Gazette – Parlez-nous de votre livre en préparation.

Marcel Olscamp – Je suis en train de rédiger un essai sur *Le ciel de Québec*, le roman le plus ambitieux de Jacques Ferron, paru en 1969. En apparence, il s'agit d'une sorte de chronique dont l'intrigue se déroule dans la Capitale nationale en 1937-38. Il y a beaucoup de choses à dire sur ce récit, mais c'est un livre labyrinthique qu'on ne peut approcher que de biais ; il faut donc parler au-



PHOTO : GRAIEUSE/ÉTI LUOIE JOUBERT

Complices dans la vie, Lucie Joubert et Marcel Olscamp ont aussi consacré leurs carrières respectives à la mise en valeur de l'héritage littéraire québécois.

tour de lui tout en essayant d'éclairer certains de ses aspects les plus énigmatiques. Pour peu qu'on accepte de s'y laisser prendre, il nous arrête à chaque page, ce qui m'amène à dire que ce livre inépuisable est véritablement l'œuvre d'une vie : celle de son lecteur attentif et captif ! On n'en a jamais fini avec ce « grimoire » singulier ; il est virtuellement impossible d'en déplier toutes les significations pour en apprécier toutes les implications.

La Gazette – Vous revenez souvent en Mauricie, quels sont vos coups de cœurs culturels de la région ?

Marcel Olscamp – J'ai quitté la Mauricie il y a plus de 30 ans, mais je suis toujours resté très attaché au panthéon culturel de ma jeunesse. Au risque de paraître passéiste, je dirai, comme Richard Desjardins, que « les fantômes se dressent à chaque pouce carré » quand je reviens à Trois-Rivières. En ce temps-là, Clément Marchand et Alphonse Piché étaient les deux divinités tutélaires que tout le monde révérait ; un peu plus tard, quand je faisais mes études à l'UQTR, j'ai été fortement impressionné par la trinité des poètes Pozier / Boisvert / Jacob qui, aux Écrits des Forges, menaient à terme leur grand projet *Tilt* ! C'était pour moi le comble de la modernité lit-

éraire, je n'y comprenais rien tout en étant absolument fasciné... J'ai toujours la nostalgie du Ciné-Campus d'autrefois, cette institution à nulle autre pareille où j'ai passionnément construit ma culture cinématographique. Enfin, je garde aussi précieusement le souvenir de la galerie Hébert-Gaudreault, ce lieu chaleureux où Gaston Bellemare jeta les bases de ce qui allait devenir le Festival de poésie.

La Gazette – En terminant : un lac de la région porte déjà votre patronyme, voilà pour la consécration ! Mais qu'aimeriez-vous qu'on retienne de vos années d'enseignement et de publication ?

Marcel Olscamp – Situé près de Saint-Jean-des-Piles, le lac Olscamp rend surtout hommage à mon arrière-grand-père, qui fut colon sur la rivière Saint-Maurice ; ma célébrité personnelle tient donc à bien peu de choses. Dans le domaine de la gloire comme dans beaucoup d'autres, j'ai fait mien le vieux dicton « C'est agréable d'être important, mais c'est bien plus important d'être agréable ». Je vous décevrai peut-être, mais je voudrais surtout qu'on dise de moi que j'étais un bon garçon, avec tout ce que ce terme implique de naïveté ; c'est tout ce que je demande à la postérité. Pour le moment ! 📖

DESTRUCTION DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS. SERVICE AU COMPTOIR DISPONIBLE. INFORMEZ-VOUS!



GROUPE rcm
COLLECTE, TRI ET DÉCHIQUETAGE

On s'en occupe.

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières

819 693-6463
www.groupercm.com



René Villemure
Député de Trois-Rivières

819-371-5901

rene.villemure@parl.gc.ca
www.renevillemure3r.quebec



BLOC Québécois

Collectif Bonneau-Knight : dans la marche de l'autre

Les artistes canadiennes Isabelle Bonneau et Emily Knight nous invitent dans les coulisses du dernier projet de leur collectif Bonneau-Knight, *Porter une marche*. Elles y proposent une fusion magistrale entre son, mouvement et marche. Leur univers multidisciplinaire, où l'ouïe est sollicitée au même titre que le mouvement, crée une expérience inédite.

ZOHRA CLOUTIER
COLLABORATRICE

Sabord

Le collectif Bonneau-Knight, actif depuis 2016, nous dévoile sa prochaine œuvre, *Porter une marche*, qui sera présentée dans le cadre de la Biennale nationale de sculpture contemporaine de Trois-Rivières (BNSC) à l'été 2024. Les artistes avaient précédemment réalisé le projet *Lot 5B du Rang 12* à Kingsey Falls au Centre-du-Québec, qui consistait à réfléchir sur les limites légales d'un espace. Les visiteurs étaient invitées à se balader dans un champ et à se créer des repères intuitifs pour mesurer l'espace, remplaçant ceux dits légaux. Le collectif qui se présente comme des « artistes marcheuses » souhaite impliquer de nouveau le public dans sa démarche : « On veut inviter un visiteur à porter la marche d'un inconnu. Au préalable, dit Isabelle Bonneau, on aura recueilli la bande sonore des marches de personnes différentes, dans des milieux différents. » Le son est effectivement au cœur du projet : « Le visiteur se verra remettre un appareil amplificateur qu'il portera physiquement sur son dos, explique Emily Knight. En marchant dans la rue, il vivra le mélange entre les sons ambiants et ceux de la bande sonore,

pour que les deux balades n'en forment plus qu'une seule. »

Lors de ses déambulations dans la ville de Trois-Rivières, la personne participante attirera sans doute les regards. « Le marcheur sera la source de oui-dire, c'est certain !, ajoutent-elles en faisant référence au thème de la BNSC de l'année prochaine, *Oui, dire !* On veut créer une expérience intime, sensible. Que le visiteur se concentre sur sa marche. C'est aussi un jeu ! On aimerait que ce soit ludique et qu'il ait du plaisir à marcher. » Cet esprit joueur qui s'allie au poétique est l'essence même de la démarche artistique d'Isabelle Bonneau et d'Emily Knight. Elles souhaitent que leurs créations soient agréables à vivre et qu'elles laissent le public immergé dans un monde où l'émerveillement perdure bien après la fin de l'expérience.

Ainsi, le public est amené à participer et à apprécier l'œuvre en relation avec autrui. L'idée de résonance et de binôme est centrale dans le projet : « Chaque personne enregistre sa propre promenade, dans un environnement particulier. Celle qui portera la marche va adapter sa cadence pour que la marche devienne plus intentionnelle. Le mélange des deux marches crée une sculpture vivante unique, » ajoutent-elles. « Le visiteur qui porte la promenade

de quelqu'un représente notre collectif. On est deux artistes, donc l'espace partagé est très vivant pour nous. C'est ce qu'on propose, autant à la personne qui enregistre qu'à la personne qui marchera dans les rues de Trois-Rivières en 2024. On veut qu'elles partagent ce moment à travers ce lien. » Grâce à cette exploration, les artistes souhaitent que l'invité-e développe une empathie à l'égard de son acolyte anonyme. L'acte de se mettre dans les pas de l'autre, de s'ajuster au rythme d'autrui va bien au-delà de l'aspect physique. C'est une invitation

à vivre l'expérience et le ressenti d'une autre personne.

Envie de vous plonger dans cette expérience unique offerte par les artistes ? Rejoignez-nous dès juin 2024 à la Galerie d'art du Parc pour la Biennale de sculpture contemporaine de Trois-Rivières ! D'ici là, pourquoi ne pas prêter attention à vos pas dans la ville ? Qui sait, peut-être qu'un-e autre passant-e marchera sur vos traces ! 📍



PHOTO : JUNIOR MARTEL

9 CHRONIQUE MUSIQUE

Wooden Shapes : un sextuor à cordes qui fait du rock

Trois-Rivières abrite de multiples talents musicaux et le sextuor à cordes Wooden Shapes en est un bon exemple. Ce groupe est composé de jeunes dans la vingtaine qui ont choisi de jouer des pièces de rock, de rock progressif et même de métal avec un répertoire ou un son qui remontent 50 ans en arrière. Dans leurs clips, ils interprètent des pièces aussi diversifiées que *L'Amérique pleure*, des Cowboys fringants, et *Comfortably Numb*, du groupe britannique de rock progressif Pink Floyd.



MICHELLE DUNN
COLLABORATRICE

Fondé en 2016 en tant que trio, le groupe fonctionne en tant que sextuor depuis 2020. Il offre des concerts sur les scènes locales et ailleurs au Québec, mais a également voyagé puisqu'il a participé au Festival international de mu-

sique universitaire de Belfort, en France. Il tient son nom de la forme de leurs instruments et est composé de deux violonistes (David Beaudry et Julien Chandonnet), de deux altistes (William Boisvert et Étienne Demers), d'une violoncelliste (Maggie Dudemaine) et d'un contrebassiste (François Brunelle).

D'entrée de jeu, la composition d'un sextuor n'est pas usuelle pour un ensemble à cordes. Mais les membres du groupe

ont en commun le Conservatoire de Trois-Rivières, où ils-elles étudient en musique classique, et c'est leur amour de plusieurs styles de musique rock ainsi que le désir de rester fidèles à leurs instruments, sans ajouter de fils électriques, de pédales ou autres, qui les a réunis.

DES CORDES ET DU ROCK

La noblesse de leurs instruments à cordes reste pure et les arrangements rock, qui sont le fruit de la collaboration créative de l'ensemble du groupe, sont innovateurs. Il est surprenant de constater qu'aucun de leurs instruments n'est électrifié mais qu'ils peuvent quand même produire des sons puissants et différents grâce à des techniques que le groupe a développées. Les musicien-nes exploitent donc des façons non conventionnelles de jouer : on peut par exemple les voir utiliser un archet de violoncelle pour jouer du violon ou jouer près du chevalet ou carrément de l'autre côté de celui-ci.

Le rendu sonore est unique, et la mise en scène n'est ni statique ni classique, ce qui donne un visuel aussi dyna-

mique que la musique. Il n'est pas rare de voir William Boisvert, membre fondateur et violoniste, se mettre à genoux pour jouer, ou François Brunelle, le contrebassiste, courir sur la scène avec sa contrebasse. Sur leurs lutrins, c'est sur des iPads qu'ils lisent leurs partitions. Le sextuor n'a pas encore de plans pour ajouter des effets spéciaux visuels ou des jeux de lumière à ses concerts, mais c'est un projet auquel le groupe réfléchit, puisqu'il est en constante évolution.

Le premier album de style rock de la formation, *Turbulence*, a été lancé le 6 octobre dernier. Il comporte sept pièces, dont deux sont originales : *Turbulence*, composée par Étienne Demers, et *Nébula*, composée par William Boisvert et Maggie Dudemaine à partir d'une mélodie composée par le père de Maggie. Puis, plus récemment, le 2 février 2024, leur pièce qui combine *Nothing Else Matters*, de Metallica, et *Crazy Train*, d'Ozzy Osbourne, est sortie en ligne sous le titre créatif de *Nothing Else Matters in The Crazy Train*, un amalgame des titres de ces deux véritables icônes musicales.

INSPIRATIONS

Les sources d'inspiration de Wooden Shapes sont variées : Marie-Anick Lépine et les Cowboys fringants, Pink Floyd, AC/DC, Muse, Queen, Radio Head, Iron Maiden, Metallica, Ozzy Osbourne, pour n'en citer que quelques-unes. Deux professeurs du Conservatoire de musique de Trois-Rivières, Philippe Bournival (composition et exploration) et Jean-François Gagné (musique de chambre et communications entre musicien-nes), ont également été marquants pour le groupe.

Un rêve de Wooden Shapes ? Vivre l'expérience de se transformer en septuor en montant sur scène avec Marie-Anick Lépine, également violoniste, qui les inspire beaucoup.

Pour tout savoir sur Wooden Shapes, vous procurer leur album *Turbulence* ou leur nouvelle pièce fusion *Nothing Else Matters in the Crazy Train*, ou encore pour connaître les dates des prochains spectacles, visitez le lelinktr.ee/woodenshapesofficial. 📍

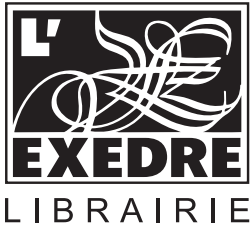


PHOTO : GRACIEUSEITE JOANA BEZEAU

Suggestions littéraires

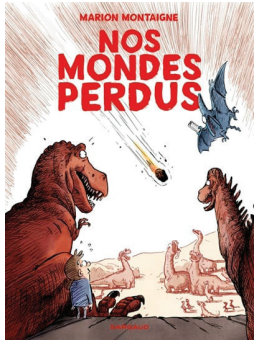


MARIE LABROUSSE
COLLABORATRICE



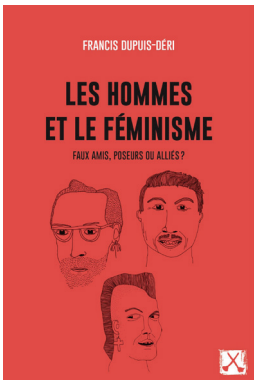
NOS MONDES PERDUS, PAR MARION MONTAIGNE, ÉDITIONS DARGAUD

L'autrice-illustratrice Marion Montaigne poursuit dans la lignée de ses bandes dessinées de vulgarisation scientifique avec *Nos mondes perdus*, consacré à la découverte des dinosaures et à l'apparition de la paléontologie en tant que discipline scientifique. Dans son habituel style semi-sérieux et semi-humoristique, le récit et son parcours personnel, qui l'a amenée à s'intéresser à la science, s'entremêlent pour montrer en quoi celle-ci reste bien malgré tout imbriquée dans les préjugés de son temps.



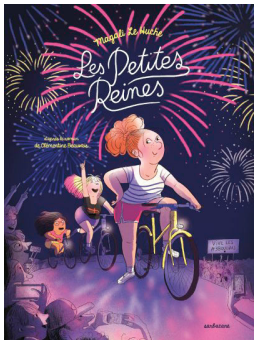
LES HOMMES ET LE FÉMINISME, PAR FRANCIS DUPUIS-DÉRI, LES ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE

Un essai sur le féminisme... écrit par un homme, à propos des hommes ? Francis Dupuis-Déri, qui a analysé dans des ouvrages précédents l'émergence du mouvement masculiniste et les dessous d'une supposée « crise de la masculinité », s'intéresse ici à la position paradoxale des hommes face aux mouvements féministes, et en quoi leurs bonnes intentions peuvent se révéler problématiques. Sans remplacer la lecture d'ouvrages féministes axés sur la situation des femmes, ce petit essai est un bon complément très pertinent.



LES PETITES REINES, PAR MAGALI LE HUCHE, ÉDITIONS SARBACANE

Une adaptation en bande dessinée du roman jeunesse de Clémentine Beauvais, centré sur trois jeunes filles au caractère bien trempé. « Gagnantes » au classement annuel des filles les plus moches de leur école secondaire, elles décident de s'allier pour réaliser un projet un peu fou qui va vite attirer l'attention des médias... Cette charge contre le harcèlement scolaire s'accompagne d'une belle ode à la sororité et d'un humour décapant qui allège le tout sans nier la gravité du sujet.



MON CHIEN ET MOI, PAR LUCA TORTELLINI ET FELICITA SALA, ÉDITIONS COMME DES GÉANTS

Pour les plus jeunes, cet album délicieusement saugrenu raconte une histoire a priori toute simple : une petite fille rencontre un chien dans un parc, lequel devient rapidement son meilleur ami. Tout l'intérêt réside dans le décalage humoristique entre le texte et les images, qui montrent que le chien n'en est pas réellement un... Un procédé à la fois simple et habile qui pourra plaire autant aux enfants qu'à leurs parents.



Mamokasowin : une exposition engagée et intemporelle à LaTuque



En janvier dernier, au complexe culturel Félix-Leclerc (CCFL) situé dans la ville de LaTuque, se tenait le vernissage de l'exposition *Mamokasowin*. Cette exposition regorge de textures, mélangeant plusieurs arts, entre modernité et tradition. Les œuvres seront exposées du 18 janvier au 3 mars dans l'espace Carole-Guérin du CCFL.

ANNE-SOFIE BATHALON
JOURNALISTE

Alors que l'art autochtone de la nation atikamekw est à l'honneur, il s'agit d'une collaboration entre les Services sociaux Atikamekw Onikam (SSAO), le Fablab Wawacte, le Conseil de la Nation atikamekw (CNA) et le Complexe culturel Félix-Leclerc. Dans un premier temps, on y expose une murale confectionnée par des jeunes de 12 à 17 ans bénéficiaires des Services sociaux Atikamekw Onikam. Dans un deuxième temps, aux côtés de la murale, sont exposées les œuvres des étudiants du Fablab Wawacte, un programme développé par les autorités atikamekws et leurs partenaires accompagnés par le centre d'innovation des Premiers Peuples.

LE DÉSIR DE CAMILLE GOULET

« À la base, mon ancienne collègue et moi, on voulait faire des projets d'art, on travaillait pour les services sociaux atikamekw, on voulait faire des projets d'art avec des jeunes. Entre autres parce que souvent, l'art peut être utilisé pour s'aider, pour *dealer* avec des difficultés », raconte Camille Goulet, intervenante depuis plus d'un an et demi au CNA, l'une des instigatrices du projet. Ce sont donc six jeunes artistes, accompagnés de l'artiste atikamekw Christiane Biloté, qui ont créé la murale. Pour des raisons de confidentialité, les noms des jeunes artistes ne peuvent être divulgués.

Camille Goulet a ensuite communiqué avec le CCFL afin de présenter le projet. Elle ajoute : « ils ont tout de suite embarqué, Marie-Pierre [la directrice générale et artistique du CCFL] n'a même pas demandé à voir la murale avant de dire oui [rire] ». D'ailleurs, un peu plus tard dans la soirée, Marie-Pierre Mailhot a confié à *La Gazette* que « cela faisait longtemps [qu'elle] attendait une proposition de projet comme celui-là ». Par la suite, l'organisatrice a contacté le Fablab Wawacte afin de proposer d'exposer des objets d'art réalisés par les étudiant-es du programme. « On a décidé, tant qu'à mettre en valeur des talents de jeunes atikamekw, de joindre le Fablab au projet. »

Ainsi, depuis le mois d'août, des jeunes atikamekws de la Haute-Mauricie ont travaillé sporadiquement sur ce projet. Camille Goulet est aussi fière du processus que du résultat. À titre d'exemple, elle raconte « qu'il y avait une jeune qui était très énergique, hyperactive, et dès qu'elle décidait de s'y mettre, elle devenait super calme. [...] Certain-es étaient timides et en

travaillant ensemble ils tissaient des liens. J'ai vu des jeunes fiers aussi. »

PLUSIEURS FORMES D'ART REGROUPÉES

Alors qu'on entre dans l'espace Carole-Guérin, on aperçoit des œuvres d'art de tous les horizons. Il y a de la gravure sur bois, parfois peinte, souvent représentant des paysages, des animaux ou encore des symboles. Il s'agit de gravures bien réalisées qui suscitent un sentiment d'émerveillement devant la créativité et la précision du travail artistique. Alyson Denis, du Fablab et également chargée du projet, a expliqué lors de son discours que certain-es ne savaient pas peindre, qu'ils ont appris pendant le processus de création. C'est ce genre de déclaration qui rend ces œuvres encore plus belles, car on sent le dépassement de soi.

L'exposition est également parsemée de poésie. Au mur, on peut lire des écrits des jeunes artistes illustrant leur processus de création ou encore révélant les bienfaits de l'art sur leur personne. On sent donc une réelle mise à nu, un réel dévoilement de soi. Dans l'exposition, on retrouve également quelques photographies. Suivant un thème forestier, on peut identifier divers éléments qu'on retrouve en forêt. Au travers des clichés, on sent la fascination des photographes pour les éléments naturels.

L'exposition comporte aussi un volet peinture, puisqu'on y retrouve plusieurs tableaux, dont la fameuse murale. Ces peintures regorgent de symboles et d'art typiquement atikamekw. Avec une palette de couleurs centrée sur le vert et d'autres couleurs froides, toutes les œuvres sont en parfaite harmonie. Même si plusieurs artistes ont participé à la murale, on ressent une forme d'unicité et d'intemporalité. Chacun-e a sa propre perception de ce qui rend l'œuvre unique, et cette perception peut évoluer au fil du temps en fonction des expériences et des changements personnels. Ainsi, on peut repasser à plusieurs reprises devant la murale et celle-ci nous induira des sensations uniques à chaque fois.

Tout bien considéré, il s'agit d'une exposition sereine, mais qui réveille en nous un sentiment puissant. On découvre une magnifique facette de la nation atikamekw. Bien que plusieurs symboles traditionnels s'y retrouvent, on sent une jeune génération derrière qui a su s'approprier sa culture ; cette exposition reste donc moderne, et même intemporelle.

POUR PLANIFIER
VOTRE PROCHAINE
SORTIE CULTURELLE

ICI • CA

Des fêtes traditionnelles aux carnivals d'hiver

La nation québécoise est réputée pour son sens de la fête et son goût prononcé pour les festivals. Or, cette spécificité festive de l'identité québécoise est ancrée depuis très longtemps.

JEAN-FRANÇOIS VEILLEUX
HISTORIEN



Depuis la Nouvelle-France (1534-1763), les fêtes se vivent en famille ou entre voisins (fêtes de quartiers, fêtes communautaires) pour célébrer la fin des travaux aux champs et les grandes occasions, comme la noce ou les cérémonies de piété (fêtes religieuses), ou encore par les soirées-bénéfice pour le bien de la communauté (fêtes de solidarité). On prend plaisir à fêter en groupe dans un lieu transformé à cet effet, puisque ce sont des moments qui donnent envie d'embellir le quotidien.

Par exemple, la tradition des « fêtes d'hiver » persiste et réapparaît avec le carnaval, vers 1880, avec l'introduction de manifestations sportives. À la suite du Carnaval d'hiver de Montréal, organisé de février 1883 à 1889, c'est au tour de

la capitale de se doter d'un événement du même genre, en 1894. C'est la première fois qu'on peut apercevoir des monuments de glace. Ce festival est inséparable de la coutume chrétienne du carême, marquée par le jeûne et les privations. Il s'agit d'un carnaval relativement sobre : courses de canot, de chiens et de raquettes, concerts publics et quelques bals. Selon le sociologue Janin Huard, pour comprendre le « caractère festif » des Québécois, il faut se pencher davantage sur la question du climat et des hivers rigoureux pour apporter un éclairage anthropologique et sociologique.

Outre la fête du 1^{er} mai, célébrée dès 1891 à Montréal par des groupes socialistes, et la structuration des loisirs par la création de l'Organisation des terrains de jeux (OTJ), en 1929, la fête est moins présente dans les milieux urbains au début du XX^e siècle. Parmi les premiers spectacles-événements, qu'on peut comparer à des festivals artistiques, on pense à la Semaine de la musique qui a lieu à Montréal, du 28 mars

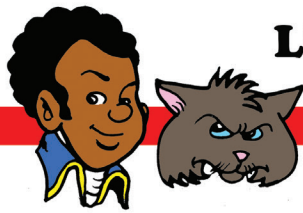
au 4 avril 1925, ou aux compétitions du Dominion Drama Festival, fondé au cours de la saison 1932-1933.

Si l'amateurisme domine les pratiques musicales jusqu'à l'entre-deux-guerres, des associations et des institutions professionnelles émergent dans les années 1940-50. Dans ses travaux sur Trois-Rivières, l'historienne Amélie Mainville élabore une distinction entre la période dominée par des artistes amateurs (1920-1934) et l'essor de la musique de concert (1935-1950) qui précède l'étatisation du domaine culturel au détriment des institutions religieuses.

Jusque vers la fin des années 1950, d'après Marie Chicoine, les fêtes restent principalement liées à l'Église, à la famille et à l'organisation des loisirs. Dans cette décennie, on voit la réapparition du Carnaval de Québec (1955) et du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi (1960). Non seulement le terme « festival » est présent, dès 1955, dans la chanson-thème du Carnaval de Québec – intitulée « Carnaval, Mardi gras »

et composée par Pierre Petel, à la demande de Pierrette Roy – mais cet événement, qui tire ses origines de la fin du XIX^e siècle et peut-être même du début de la colonie, est aussi « le troisième carnaval en importance dans le monde ». En s'appuyant sur l'étude produite par Martineau, Gascon *et al.* (1984), Francesca Désilets affirme que le carnaval d'hiver sert de modèle de base pour la mise en place des autres festivals. Mais cela, c'est une autre histoire... 📖

Carnaval, Mardi gras, Carnaval
À Québec, c'est tout un festival
Carnaval, Mardi gras, Carnaval
Chantons tous le joyeux carnaval

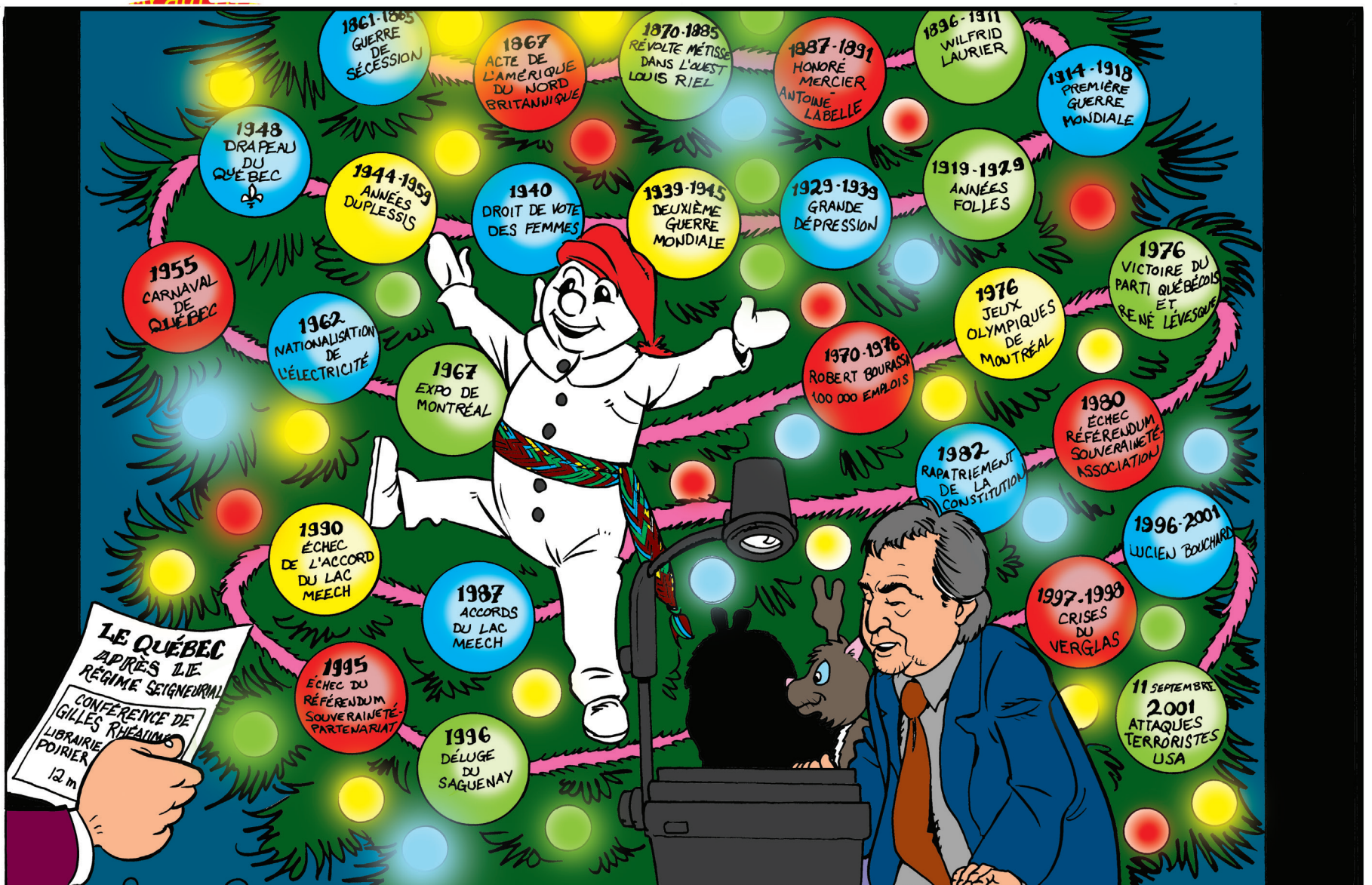


L'histoire de l'Amérique française avec

DAVID ET MADAME BABOUNE

par JOCELYN JALETTE

Histoire du Québec de 1854 à 2001



Quelle est la place et la mission des médias communautaires ?

Pour le quatrième épisode de la cinquième saison de l'émission *La tête dans les nuances*, produite par *La Gazette de la Mauricie* en collaboration avec NousTv, Robert Aubin ainsi que son panel d'expert-es s'interrogent sur la façon dont les médias communautaires occupent leur position et remplissent leur mission au sein de l'écosystème et ce, dans un environnement fortement concurrentiel. Ce mois-ci, l'animateur a invité Paule Vermot-Desroches, journaliste et administratrice à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Pierre Lauzer, directeur adjoint à la programmation et aux relations avec les communautés chez Cogeco ainsi qu'Isabelle Padula, directrice générale de *La Gazette de la Mauricie*. Vous pouvez voir l'émission sur la chaîne Youtube de *La Gazette*.

ANNE-SOFIE BATHALON
JOURNALISTE

Dans un premier temps, l'animateur se dirige vers Isabelle Padula afin de lui demander sa définition d'un média communautaire. Ceux-ci fonctionnent-ils comme des entreprises ou possèdent-ils une ligne directrice en ce qui concerne leur mission dans leur globalité ? Ensuite, le panel identifie les défis qui attendent les médias communautaires au quotidien et à plus long terme ainsi que les difficultés qui peuvent entraver leur durabilité ou leur pérennité.

Pierre Lauzer agrmente la discussion en présentant les trois types de télévisions communautaires au Québec, soit la télévision communautaire autonome qui est dirigée par un conseil d'administration de citoyens, la télévision communautaire qui est propriété de câblodistributeurs ainsi que les coopératives de solidarité. Il expose ensuite ce qui les relie et ce qui les éloigne. Il définit également le rôle du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Dans un deuxième temps, c'est la journaliste Paule Vermot-Desroches qui prend la parole pour expliquer comment les médias traditionnels et communautaires en arrivent à se compléter. En terminant, le panel discute de désinformation, de la loi C-18 ainsi que des difficultés causées par le déplacement de la publicité vers les plus puissantes multinationales des technologies de l'information et de la communication (GAFAM).

LE PANEL D'EXPERTS

Paule Vermot-Desroches est administratrice à la Fédération professionnelle des journalistes et journaliste depuis plus d'une vingtaine d'années pour les coopératives d'information, notamment *Le Nouvelliste*. La journaliste chevronnée, forte de son expérience, se distingue par sa polyvalence et son vif intérêt pour tous les aspects de la vie en société. Depuis 2003, elle écrit sur divers sujets, allant de la politique – à tous les niveaux –, aux arts, à l'économie, à la justice et aux faits divers.

Fort d'une expérience de plus de 10 ans en tant que gestionnaire dans le milieu télévisuel, Pierre Lauzer a également accumulé près de deux décennies d'expérience dans le domaine de la production en tant que réalisateur, monteur et technicien de production. Dès 1990, il travaille à Radio-Canada Mauricie ainsi qu'à TQS à titre de réalisateur ainsi que technicien de production. La même année, avec des partenaires, ils fondent ensuite la boîte de production Point

Bleu. Quelques années plus tard, soit en 2011, il fera le choix de vendre ses parts. À partir de ce moment, il se joint à l'équipe Cogeco et sera superviseur à la programmation et aux communications jusqu'en 2020. Il migre alors pour occuper le poste de directeur adjoint à la programmation et relations avec les communautés chez Cogeco, un poste qu'il occupe encore à ce jour.

Isabelle, pour sa part, a amorcé sa carrière dans le domaine du journalisme il y a une vingtaine d'années en collaborant avec divers médias indépendants et communautaires dans les régions des Laurentides, de Montréal, de Lanaudière et de la Mauricie. Par la suite, elle a élargi son champ d'action en occupant des postes diversifiés au sein d'organisations telles que la FADOQ – Région Lanaudière, le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière, et le Centre régional de formation de Lanaudière. Elle a assumé des rôles variés, allant de responsable des communications à rédac-



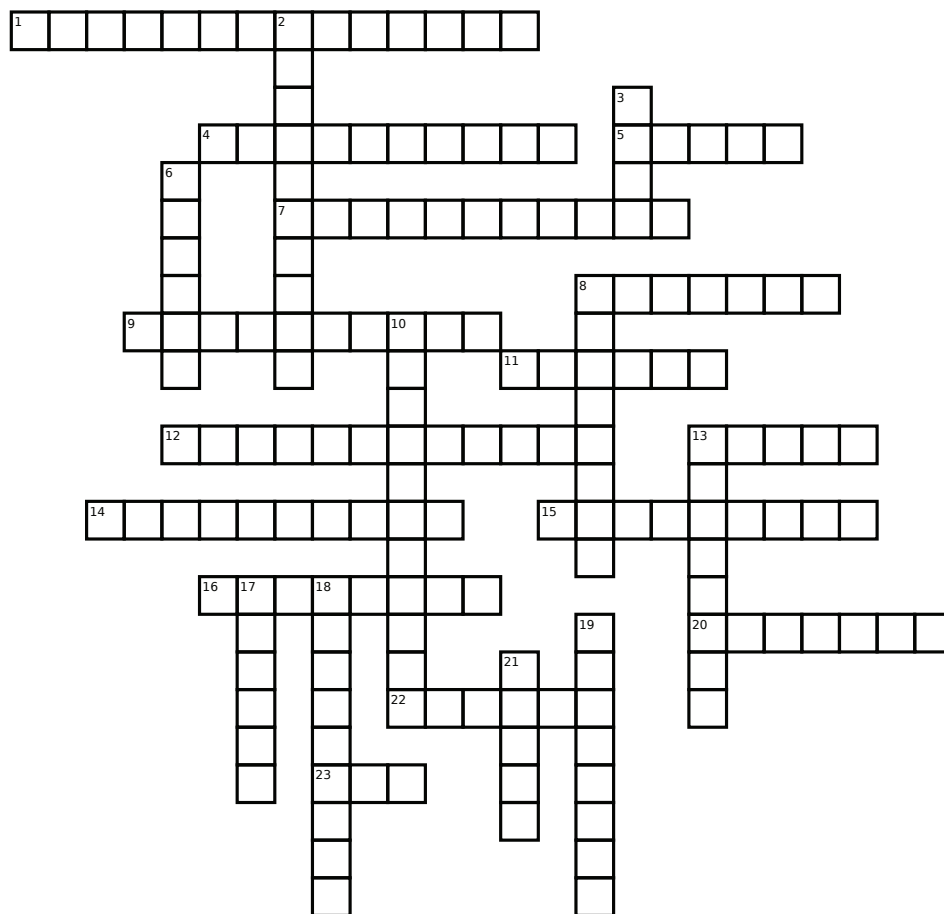
PHOTO : ANNE-SOFIE BATHALON

L'animateur Robert Aubin, ainsi que son panel d'expert-es s'interrogent sur la façon dont les médias communautaires remplissent leur mission.

trice en chef, en passant par responsable du développement de la formation en ligne, animatrice, formatrice, gestionnaire de projets et de médias sociaux.

Depuis février 2023, elle occupe le poste de directrice générale de *La Gazette de la Mauricie* et continue de développer des projets dynamiques.

MOTS CROISÉS



VERTICAL

2. En théorie, il s'agit d'un système politique où le pouvoir est exercé par le peuple, généralement par le biais d'élections libres et équitables, et où les citoyens participent à la prise de décisions politiques
3. Instrument à cordes frottées, plus grave, plus grand et plus épais que le violon, plus aigu, plus petit et plus fin que le violoncelle
5. État du nord de l'Amérique
6. Réponse ou méthode pour résoudre un problème ou surmonter une difficulté
7. Condition de l'amateur, que ce soit en sport ou en musique
8. Livre de magie
9. Bague de bois sur laquelle est fixée une mèche en crin de cheval
10. Façon de trancher
11. Divertissements publics en période hivernale, période de réjouissances de l'Épiphanie au début du carême
12. Jour de repos

HORIZONTAL

1. Hôtel temporaire bâti à l'aide de neige et de blocs de glace
4. Dont la production est abondante
5. Type de section
6. Acceptation passive ou soumission à une situation désagréable, souvent perçue comme inévitable
8. Orchestre de chambre formé de six instruments
9. Événement qui marque l'ouverture d'une exposition artistique, généralement dédié à la présentation publique des œuvres avant le début officiel de l'exposition
10. Synonyme de podcast
11. Ensemble des réactions objectivement observables d'un sujet
12. Reproche formel d'atteinte à un intérêt légitime
13. Consultation populaire
14. Réunion momentanée dans la poursuite d'un intérêt commun
15. Soupe traditionnelle du patrimoine culinaire autochtone
16. Introduire quelque chose de nouveau
17. Attente confiante en quelque chose de positif qui pourrait se produire dans le futur
18. Rongeur

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. *La Gazette de la Mauricie* n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. *La Gazette de la Mauricie* reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

Directrice générale et journaliste : Isabelle Padula
Président : Louis-Serge Gill
Journaliste : Anne-Sofie Bathalon
Révisseuses : Diane Vermette, Mireille Pilotto, Lise Bergeron
Correcteur d'épreuves : Jean Bernard
Conception graphique et infographie : Martin Rinfret
Table éditoriale : Jules Bergeron, Alain Dumas, Renaud Gignac, Jean-Claude Landry, Diane Vermette

Abonnez-vous à notre infolettre!

www.gazetteauricie.com



Suivez-nous sur nos médias sociaux!

+ durable + égalitaire
+ vert

REER



**l'avenir
meilleur**

**avec le REER
écosolidaire**

ENVIRONNEMENT • LOGEMENT SOCIAL •
CULTURE • ÉCONOMIE LOCALE

Prenez rendez-vous
avant le **29 février**



 **Desjardins**
Caisse d'économie solidaire